

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 ainsi que de l'information prospective (se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs ») au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2023 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2023 ») et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2022, avec nos états financiers consolidés audités annuels de 2022 et les notes y afférentes, lesquels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR+, à sedarplus.ca, ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons rétrospectivement modifié nos définitions i) du résultat net ajusté et ii) de la dette nette ajustée. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Revue de la performance consolidée » et « Situation financière » pour en savoir plus à ce sujet.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2022.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Tous les montants présentés en dollars dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 8 novembre 2023 et a été approuvé à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »).

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « troisième trimestre » désignent le trimestre clos le 30 septembre 2023, l'expression « premier trimestre » désigne le trimestre clos le 31 mars 2023, l'expression « deuxième trimestre » désigne le trimestre clos le 30 juin 2023 et les expressions « période de neuf mois », « période de neuf mois considérée » et « période de neuf mois à l'étude » s'entendent de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2022 ou au 31 décembre 2022, selon le cas.

Les marques de commerce apparaissant dans le présent rapport de gestion appartiennent à Rogers Communications Inc. ou à une société de son groupe ou sont utilisées sous licence par celles-ci. Des marques de commerce d'autres parties peuvent également y être mentionnées. Les marques de commerce mentionnées dans le présent rapport de gestion peuvent apparaître sans le symbole ^{MC}. © 2023 Rogers Communications.

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et autres services vidéo (vidéo), les services par satellite et les services de téléphonie (téléphonie résidentielle) et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Par suite de la transaction visant Shaw (définie plus loin), certains aspects des activités du secteur Cable sont aussi exploités par Shaw Cablesystems, G.P. Shaw Telecom G.P. et Shaw Satellite G.P. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

3	Transaction visant Shaw	36	Engagements et obligations contractuelles
5	Faits saillants stratégiques	37	Évolution de la réglementation
6	Faits saillants financiers trimestriels	38	Mise à jour sur les risques et les incertitudes
8	Sommaire des résultats financiers consolidés	40	Estimations et méthodes comptables significatives
9	Résultats de nos secteurs à présenter	41	Objectifs financiers
15	Revue de la performance consolidée	42	Indicateurs clés de performance
19	Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	42	Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières
27	Survol de l'état de la situation financière	46	Autres renseignements
28	Situation financière	48	À propos des énoncés prospectifs
31	Gestion des risques financiers		

Transaction visant Shaw

Le 3 avril 2023, après avoir obtenu toutes les approbations réglementaires requises et après la clôture de la Transaction visant Freedom (définie ci-après), nous avons acquis la totalité des actions participatives de catégorie A et des actions participatives sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation (collectivement, les « actions de Shaw ») de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») (la « transaction visant Shaw ») pour une contrepartie totale de 20,5 milliards de dollars, qui comprend :

- un montant de 19 milliards de dollars en trésorerie (soit un montant de 13 milliards de dollars en trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions et un emprunt de 6 milliards de dollars aux termes de notre facilité de crédit à terme non renouvelable de 6 milliards de dollars);
- un montant d'environ 1,5 milliard de dollars au moyen de l'émission de 23,6 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B de RCI (en fonction du cours des actions sans droit de vote de catégorie B de Rogers de 61,33 \$ à l'ouverture, le 3 avril 2023).

Nous avons aussi repris une dette d'environ 2,9 milliards de dollars, après déduction de la trésorerie et de la contrepartie reçue dans le cadre de la Transaction visant Freedom, le 3 avril.

La transaction visant Shaw a été réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée Business Corporations Act (Alberta).

Le 3 avril 2023, les actions en circulation de Freedom Mobile Inc. (« Freedom »), filiale de Shaw, ont été vendues à Vidéotron ltée (« Vidéotron »), filiale de Québecor inc. (« Québecor ») (la « Transaction visant Freedom »). La Transaction visant Freedom a pris effet aux termes d'une convention intervenue le 12 août 2022 entre Rogers, Shaw, Québecor et Vidéotron, qui prévoyait la cession de toute la clientèle des services sans-fil et Internet de la marque Freedom, ainsi que de la totalité de l'infrastructure, des licences d'utilisation du spectre et des points de vente de Freedom. En lien avec la clôture de la Transaction visant Freedom, Rogers a conclu avec Freedom, Vidéotron et/ou Québecor des ententes commerciales à long terme aux termes desquelles Rogers (ou ses filiales) fournira à Québecor (ou à ses filiales) certains services, notamment, les services suivants :

- un accès continu aux points d'accès « Go Wi-Fi » des entreprises de Shaw pour les abonnés de Freedom Mobile;
- des services d'itinérance sur une base accessoire et non permanente;
- des services d'accès aux exploitants de réseaux mobiles virtuels;
- des services d'accès Internet de tierces parties;
- certains services par l'intermédiaire de la liaison terrestre et du réseau dorsal et d'autres services de transport.

En guise de contrepartie dans le cadre des ententes de vente et des ententes commerciales à long terme susmentionnées, Québecor a payé 2,85 milliards de dollars, après ajustement aux termes de la convention de cession, le montant net reçu en trésorerie s'élevant à 2,15 milliards de dollars, compte tenu de la dette de Freedom reprise par Québecor.

Rogers et Québecor fourniront aussi chacune les services de transition habituels, au besoin, visant à faciliter i) l'exploitation des entreprises de Freedom et de Shaw Mobile pendant une certaine période après la clôture et ii) la séparation de l'entreprise de Freedom des autres entreprises et activités de Shaw et des entités du même groupe. La transaction visant Freedom ne prévoyait pas la vente des abonnés au service sans-fil de Shaw. Ainsi, ces abonnés relèvent encore des activités de Shaw acquises par Rogers.

Le 3 avril 2023, après la conclusion de la transaction visant Shaw, Shaw Communications Inc. a fusionné avec RCI. Par suite de la fusion, RCI est devenue l'émetteur et a pris en charge toutes les obligations de Shaw en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets de premier rang en cours de Shaw, d'un principal total de 4,55 milliards de dollars au 3 avril 2023. Par suite de cette prise en charge, les billets de premier rang ont maintenant égalité de rang avec les autres débetures et billets de premier rang, ainsi qu'avec les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI. En lien avec la transaction visant Shaw, RCCI a fourni une garantie relative aux obligations de paiement de Shaw aux termes de ces billets de premier rang.

Approbation des autorités de réglementation

Le 31 mars 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a approuvé le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron, après quoi la transaction visant Shaw et la transaction visant Freedom se sont concrétisées le 3 avril 2023. Dans le cadre du processus d'approbation des autorités de réglementation, nous avons convenu de certains engagements ayant force exécutoire avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada »), lesquels sont décrits à la rubrique « Évolution de la réglementation ».

Activités acquises de Shaw

Les activités de Shaw que nous avons acquises comprennent la prestation de services de télécommunications par câble, de vidéo par satellite, de réseau de données aux consommateurs, aux entreprises ainsi qu'aux entités du secteur public en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (l'« Ouest canadien »). Les principaux produits qu'offre Shaw sont les services Internet (par le réseau Fibre+), les services vidéo (par Total TV et par Shaw Direct), les services de téléphonie résidentielle ainsi que les services de sans-fil (par Shaw Mobile aux consommateurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta). Après la clôture, nous avons cessé de vendre des services de la marque Shaw Mobile à de nouveaux clients. Ces services sont toujours offerts par Rogers aux clients existants de Shaw Mobile.

La société Rogers et Shaw issue du regroupement a la portée, les actifs et les moyens lui permettant d'investir comme jamais dans des réseaux à large bande sans-fil et filaire, de mettre au point et développer de nouveaux services de télécommunications, et d'offrir un plus grand choix aux consommateurs et aux entreprises d'ici. Le regroupement a eu pour effet d'accélérer le déploiement d'un service 5G crucial dans l'Ouest canadien, des régions rurales aux grandes villes, et ce, plus rapidement que ce qu'auraient pu accomplir seules les deux entreprises, grâce au regroupement de leur expertise et de leurs actifs.

Les résultats des activités liées aux services filaires de Shaw sont inclus dans notre secteur Câble et les résultats des activités acquises de Shaw Mobile sont inclus dans notre secteur Sans-fil depuis la date de l'acquisition, conformément aux définitions de nos secteurs à présenter.

Les principales catégories d'actifs acquis, ainsi que les justes valeurs attribuées de façon préliminaire à chacune d'entre elles, sont les suivantes : immobilisations corporelles (7,7 milliards de dollars) et immobilisations incorporelles (6,3 milliards de dollars, essentiellement composées de relations clients). Nous avons comptabilisé de façon préliminaire un goodwill de 12,2 milliards de dollars en lien avec l'acquisition. La comptabilisation de ces actifs a donné lieu à une augmentation significative et permanente des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Nous nous attendons également à une augmentation significative des charges financières en raison du financement engagé en vue de l'acquisition et de l'acquisition de la dette à long terme de Shaw. Se reporter à la rubrique « Revue de la performance consolidée » pour en savoir plus à ce sujet.

Par ailleurs, les synergies de coût ciblées, ainsi que la croissance interne des produits tirés des services et du bénéfice, devraient donner lieu à une augmentation compensatoire, significative et permanente de notre BAIIA ajusté et de notre bénéfice net.

Faits saillants stratégiques

Nos cinq objectifs guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants du trimestre sont présentés ci-après.

Bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays

- Nous avons lancé le service 5G pour tous les usagers du transport en commun dans les sections les plus achalandées du réseau de métro de la Commission de transport de Toronto (« TTC »).
- Notre réseau sans-fil a été reconnu par umlaut comme étant le meilleur et le plus fiable au Canada pour une cinquième année consécutive en juillet 2023.
- Nous avons effectué des dépenses d'investissement de plus de 1 milliard de dollars, dont la plupart ont été affectées à l'infrastructure de nos réseaux sans fil et filaire.
- Nous avons investi dans la technologie en matière de détection et de prévention des feux de forêt afin d'aider à contrer les événements liés aux changements climatiques.

Offrir des produits et services fiables et conviviaux

- Nous avons lancé la carte Mastercard rouge de Rogers qui permet aux clients d'obtenir un financement à 0 % sur 48 mois avec un programme de versement égaux et jusqu'à 2,6 % de remises en argent.
- Nous avons offert les services d'accès Internet et de télévision Rogers aux clients du territoire auparavant desservi par Shaw.
- Nous avons lancé l'Autosurveillance Élan qui permet aux clients de surveiller leur maison au moyen de leurs appareils mobiles.

Être le premier choix pour les Canadiens

- Nous avons attiré 225 000 abonnés nets aux services de téléphonie mobile postpayés.
- Nous avons enregistré 279 000 nouveaux ajouts d'abonnés aux services de téléphonie mobile et aux services d'accès Internet de détail, ce qui représente une hausse de 52 000 par rapport à l'exercice précédent.
- Nos principales stations de radio 98.1 CHFI, CityNews 680 et KiSS 92.5 se sont classées bonnes premières pour la période estivale des cotes d'écoute de 2023.

Être une société nationale forte qui investit au Canada

- Nous avons lancé *Branché sur le succès*, notre programme d'accès Internet à haute vitesse et à faible coût offert aux résidents admissibles de l'Ouest canadien.
- Nous avons parrainé le Tournoi Shaw Charity Classic présenté par Rogers, qui est le plus important contributeur caritatif du circuit PGA Tour Champions.
- L'organisme Right to Play nous a décerné le titre d'« entreprise héroïque » pour 2023 en reconnaissance de notre travail auprès des jeunes autochtones.

Être le chef de file de la croissance dans notre industrie

- Le total des produits tirés des services est en hausse de 40 % et le BAIIA ajusté est en hausse de 52 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles¹⁾ de 745 millions de dollars et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 1 754 millions de dollars.
- Notre secteur Cable a enregistré un accroissement de la marge du BAIIA ajusté de 650 points; l'intégration de Shaw se déroule plus vite que prévu.

¹ Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure du capital. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure.

Faits saillants financiers trimestriels

Produits

Le total des produits et le total des produits tirés des services ont progressé de 36 % et de 40 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude, sous l'effet principalement de la croissance des produits des secteurs Cable et Sans-fil et compte tenu des crédits de 150 millions de dollars liés à la panne de réseau de juillet 2022 accordés aux clients l'an dernier.

Les produits tirés des services de Sans-fil ont augmenté de 15 % pour le trimestre considéré, sous l'effet principalement de l'incidence cumulative de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile, des produits liés aux abonnés de Shaw Mobile découlant de la transaction visant Shaw et de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont augmenté de 10 % en raison surtout de l'augmentation du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils et d'une migration continue vers des appareils à valeur plus élevée.

Les produits tirés des services de Cable ont augmenté de 105 % pour le trimestre à l'étude, en raison principalement de notre acquisition de Shaw et de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022.

Les produits de Media ont augmenté de 11 % pour le trimestre à l'étude, du fait essentiellement de la hausse des produits provenant des événements sportifs, y compris ceux liés aux Blue Jays de Toronto.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a augmenté de 52 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 500 points de base en raison de meilleures synergies et de gains d'efficacité ainsi que des crédits liés à la panne de réseau accordés aux clients l'an dernier.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a augmenté de 18 %, en raison surtout de l'effet de l'augmentation des produits susmentionnée. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 63,9 %.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 132 %, en raison de de l'effet de l'augmentation des produits susmentionnée et de la réalisation des synergies de coûts liées aux activités d'intégration. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 54,2 %.

Le BAIIA ajusté de Media a augmenté de 31 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, principalement sous l'effet de la hausse des produits susmentionnée, en partie contrebalancée par l'augmentation de la masse salariale des Blue Jays de Toronto.

Perte nette et résultat net ajusté

Pour le trimestre à l'étude, nous avons comptabilisé une perte nette attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, l'augmentation des charges financières et la hausse de frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges se rapportant principalement à l'acquisition de Shaw et aux activités liées à l'intégration;
- une perte de 422 millions de dollars liée à notre obligation d'acheter, à la juste valeur, la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises; facteurs en partie contrebalancés par
- la hausse du BAIIA ajusté.

Le résultat net ajusté² a augmenté de 56 % pour le trimestre à l'étude, du fait principalement de la hausse du BAIIA ajusté.

² Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons rétrospectivement modifié nos définitions i) du bénéfice net ajusté (se reporter à la rubrique « Revue de la performance consolidée ») et ii) de la dette nette ajustée, une composante du ratio d'endettement et du ratio d'endettement pro forma (se reporter à la rubrique « Situation financière »).

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons dégagé des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 1 754 millions de dollars (1 216 millions de dollars en 2022), la hausse découlant principalement de l'augmentation du BAIIA ajusté. Nous avons également dégagé des flux de trésorerie disponibles de 745 millions de dollars (279 millions de dollars en 2022), en hausse de 167 %, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement et des intérêts sur la dette à long terme.

Au 30 septembre 2023, nos liquidités disponibles³ se chiffraient à 7,3 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022), dont 2,5 milliards de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme de 4,8 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de nos facilités de crédit bancaire et autres facilités.

Par suite de la transaction visant Shaw, notre ratio d'endettement a augmenté pour s'établir à 4,9² au 30 septembre 2023. Ce ratio a été calculé sur une base ajustée pour inclure le BAIIA ajusté des 12 derniers mois de l'entité issue du regroupement de Rogers et de Shaw comme si la transaction visant Shaw avait eu lieu au début de la période des 12 derniers mois. S'il avait été calculé selon les chiffres présentés sans tenir compte de l'ajustement susmentionné, notre ratio d'endettement³ au 30 septembre 2023 aurait été de 5,5 (3,3 au 31 décembre 2023). Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour de plus amples renseignements.

Nous avons aussi versé aux actionnaires des dividendes de 264 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 8 novembre 2023.

³ Les liquidités disponibles et le ratio d'endettement sont des mesures de la gestion du capital. Le ratio d'endettement pro forma est un ratio non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma est une mesure financière non conforme aux PCGR et est une composante du ratio d'endettement pro forma. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » pour obtenir un rapprochement des liquidités disponibles.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Sans-fil	2 584	2 267	14	7 354	6 619	11
Cable	1 993	975	104	5 023	3 052	65
Media	586	530	11	1 777	1 671	6
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(71)	(29)	145	(181)	(112)	62
Produits	5 092	3 743	36	13 973	11 230	24
Total des produits tirés des services ¹	4 527	3 230	40	12 375	9 869	25
BAIIA ajusté						
Sans-fil	1 294	1 093	18	3 695	3 296	12
Cable	1 080	465	132	2 663	1 536	73
Media	107	76	41	73	12	n. s.
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(70)	(51)	37	(179)	(130)	38
BAIIA ajusté ¹	2 411	1 583	52	6 252	4 714	33
Marge du BAIIA ajusté ²	47,3 %	42,3 %	5,0 pts	44,7 %	42,0 %	2,7 pts
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	n. s.	521	1 172	(56)
(Perte) bénéfice de base par action	(0,19) \$	0,73 \$	n. s.	1,00 \$	2,32 \$	(57)
(Perte) bénéfice dilué par action	(0,20) \$	0,71 \$	n. s.	0,97 \$	2,28 \$	(57)
Résultat net ajusté ²	679	436	56	1 776	1 361	30
Résultat par action de base ajusté ²	1,28 \$	0,86 \$	49	3,41 \$	2,70 \$	26
Résultat par action dilué ajusté ²	1,27 \$	0,84 \$	51	3,37 \$	2,66 \$	27
Dépenses d'investissement	1 017	872	17	2 988	2 299	30
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 754	1 216	44	3 842	3 348	15
Flux de trésorerie disponibles	745	279	167	1 591	1 138	40

n. s. : non significatif

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le BAIIA ajusté est une mesure du total pour l'ensemble des secteurs. La marge du BAIIA ajusté est une mesure financière complémentaire. Le résultat par action de base ajusté et le résultat par action dilué ajusté sont des ratios non conformes aux PCGR. Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et est une composante du résultat par action de base ajusté et du résultat par action dilué ajusté. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	2 026	1 761	15	5 782	5 275	10
Produits tirés du matériel	558	506	10	1 572	1 344	17
Produits	2 584	2 267	14	7 354	6 619	11
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	541	518	4	1 550	1 381	12
Autres charges opérationnelles	749	656	14	2 109	1 942	9
Charges opérationnelles	1 290	1 174	10	3 659	3 323	10
BAlIA ajusté	1 294	1 093	18	3 695	3 296	12
Marge du BAlIA ajusté ¹	63,9 %	62,1 %	1,8 pt	63,9 %	62,5 %	1,4 pt
Dépenses d'investissement	381	543	(30)	1 291	1 337	(3)

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

Résultats d'abonnements de sans-fil ¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition et les PMPA des services de téléphonie mobile)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Services de téléphonie mobile postpayés ^{2,3}						
Ajouts bruts d'abonnés	556	429	127	1 304	986	318
Ajouts nets d'abonnés	225	164	61	490	352	138
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés ⁴	10 332	9 199	1 133	10 332	9 199	1 133
Attrition (mensuelle)	1,08 %	0,97 %	0,11 pt	0,92 %	0,79 %	0,13 pt
Services de téléphonie mobile prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	263	232	31	711	580	131
Ajouts nets d'abonnés	36	57	(21)	23	96	(73)
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés ⁴	1 278	1 262	16	1 278	1 262	16
Attrition (mensuelle)	6,00 %	4,77 %	1,23 pt	6,10 %	4,55 %	1,55 pt
PMPA des services de téléphonie mobile (mensuels) ⁵	58,83 \$	56,82 \$	2,01 \$	57,76 \$	57,61 \$	0,15 \$

¹ Le nombre d'abonnés et le taux d'attrition sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le 3 avril 2023, nous avons acquis quelques 501 000 abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés lors de notre acquisition de Shaw. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans les soldes au 30 septembre 2023.

³ Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2023, nous avons ajusté le nombre de nos abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés afin d'en retirer 51 000 abonnés se rapportant à un client de gros.

⁴ À la clôture de la période.

⁵ Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Produits tirés des services

La hausse de 15 % des produits tirés des services au cours du trimestre considéré et de 10 % au cours de la période de neuf mois à l'étude est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence cumulative de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile au cours de la dernière année;
- l'incidence des abonnés de Shaw Mobile acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw en avril 2023;
- les crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022 qui ont été accordés aux clients à l'exercice précédent;
- l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance liée à l'augmentation des déplacements.

L'augmentation des PMPA des services de téléphonie mobile pour le trimestre à l'étude découle essentiellement de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022 qui ont été accordés aux clients à l'exercice précédent.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts et nets d'abonnés pour le trimestre et la période de neuf mois considérés est attribuable à performance au chapitre des ventes et à la satisfaction de la clientèle dans un marché canadien en croissance.

Produits tirés du matériel

La hausse de 10 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré et de 17 % pour la période de neuf mois à l'étude découle principalement des éléments suivants :

- l'augmentation du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils;
- la migration continue vers des appareils à valeur plus élevée.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La hausse de 4 % du coût du matériel pour le trimestre considéré et de 12 % pour la période de neuf mois à l'étude s'explique par les variations des produits tirés du matériel susmentionnées.

Autres charges opérationnelles

L'augmentation de 14 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre considéré et de 9 % pour la période de neuf mois à l'étude s'explique principalement par les éléments suivants :

- l'augmentation des coûts liés à la hausse des produits et aux ajouts d'abonnés, y compris ceux tirés des services d'itinérance et des commissions;
- les investissements affectés au service à la clientèle.

BAIIA ajusté

L'augmentation de 18 % du BAIIA ajusté au cours du trimestre considéré et de 12 % au cours de la période de neuf mois à l'étude est le résultat des variations des produits et des charges susmentionnées.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 986	968	105	4 997	3 035	65
Produits tirés du matériel	7	7	–	26	17	53
Produits	1 993	975	104	5 023	3 052	65
Charges opérationnelles	913	510	79	2 360	1 516	56
BAlIA ajusté	1 080	465	132	2 663	1 536	73
Marge du BAlIA ajusté	54,2 %	47,7 %	6,5 pts	53,0 %	50,3 %	2,7 pts
Dépenses d'investissement	560	259	116	1 417	784	81

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers, sauf les PMPC et la pénétration)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Foyers branchés ^{2,3}	9 869	4 776	5 093	9 869	4 776	5 093
Relations clients						
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(7)	(7)	–	(1)	12	(13)
Total des relations clients ^{2,3}	4 780	2 596	2 184	4 780	2 596	2 184
PMPC (mensuels) ⁴	138,46 \$	124,34 \$	14,12 \$	142,20 \$	130,16 \$	12,04 \$
Pénétration ²	48,4 %	54,4 %	(6,0) pts	48,4 %	54,4 %	(6,0) pts
Services d'accès Internet de détail						
Ajouts nets d'abonnés	18	6	12	57	45	12
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet de détail ^{2,3}	4 302	2 277	2 025	4 302	2 277	2 025
Services vidéo						
Ajouts nets d'abonnés	23	7	16	27	42	(15)
Nombre total d'abonnés aux services vidéo ²	2 755	1 535	1 220	2 755	1 535	1 220
Service de domotique						
Réductions nettes d'abonnés	(2)	(4)	2	(11)	(11)	–
Nombre total d'abonnés au service de domotique ²	90	102	(12)	90	102	(12)
Services de téléphonie résidentielle						
Réductions nettes d'abonnés	(36)	(18)	(18)	(78)	(58)	(20)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle ^{2,3}	1 648	854	794	1 648	854	794

¹ Les résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Le 3 avril 2023, nous avons acquis quelque 1 961 000 abonnés aux services d'accès Internet de détail, 1 203 000 abonnés aux services vidéo, 890 000 abonnés aux services de téléphonie résidentielle, 4 935 000 foyers branchés et 2 191 000 relations clients lors de la transaction visant Shaw. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans les soldes au 30 septembre 2023. Les abonnés aux services par satellite ne sont pas pris en compte dans les données relatives au nombre d'abonnés, aux foyers branchés et aux relations clients.

⁴ Les PMPC sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Produits tirés des services

L'augmentation de 105 % des produits tirés des services pour le trimestre considéré et de 65 % pour la période de neuf mois à l'étude découle des facteurs suivants :

- les produits liés à notre acquisition de Shaw, dont l'apport a représenté environ 1 milliard de dollars pour le trimestre et 2 milliards de dollars pour la période de neuf mois;
- l'augmentation du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet de détail et la migration des clients de ces services vers la gamme Élan offrant des vitesses supérieures;
- les crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022 qui ont été accordés aux clients à l'exercice précédent; facteurs contrebalancés en partie par
- l'accroissement continu de l'activité promotionnelle concurrentielle;
- la diminution du nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle et au service de domotique.

La progression des PMPC pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude a été le résultat de l'acquisition de Shaw et de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet 2022 qui ont été accordés aux clients à l'exercice précédent.

Charges opérationnelles

L'augmentation de 79 % des charges opérationnelles pour le trimestre considéré et de 56 % pour la période de neuf mois à l'étude est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- notre acquisition de Shaw; contrebalancée en partie par la réalisation de synergies de coûts liées aux activités d'intégration;
- les investissements dans le service à la clientèle.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 132 % au cours du trimestre considéré et de 73 % au cours de la période de neuf mois à l'étude en raison des variations des produits tirés des services et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits	586	530	11	1 777	1 671	6
Charges opérationnelles	479	454	6	1 704	1 659	3
BAlIA ajusté	107	76	41	73	12	n. s.
Marge du BAlIA ajusté	18,3 %	14,3 %	4,0 pts	4,1 %	0,7 %	3,4 pts
Dépenses d'investissement	33	28	18	137	69	99

Produits

Les produits ont progressé de 11 % au cours du trimestre considéré et de 6 % au cours de la période de neuf mois à l'étude en raison surtout de la hausse des produits provenant des événements sportifs, y compris ceux liés aux Blue Jays de Toronto.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 6 % au cours du trimestre considéré et de 3 % au cours de la période de neuf mois à l'étude, en raison de l'incidence des facteurs suivants :

- l'accroissement de la masse salariale des joueurs des Blue Jays de Toronto; en partie contrebalancé par
- la diminution du coût des produits vendus de Today's Shopping Choice.

BAlIA ajusté

L'augmentation du BAlIA ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude est le résultat des variations des produits et des charges expliquées ci-dessus.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Sans-fil	381	543	(30)	1 291	1 337	(3)
Cable	560	259	116	1 417	784	81
Media	33	28	18	137	69	99
Siège social	43	42	2	143	109	31
Dépenses d'investissement ¹	1 017	872	17	2 988	2 299	30
Intensité du capital ²	20,0 %	23,3 %	(3,3) pts	21,4 %	20,5 %	0,9 pt

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation ni des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

² L'intensité du capital est une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

L'un de nos objectifs est de bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays. Dans le cadre de nos efforts continus pour atteindre cet objectif, nous prévoyons investir beaucoup plus dans nos réseaux filaires et sans fil cette année qu'au cours des derniers exercices. Au cours de l'exercice considéré, nous allons poursuivre le déploiement de notre réseau 5G (le réseau 5G le plus vaste au Canada au 30 septembre 2023) partout au pays, y compris dans le cadre de notre engagement d'étendre la couverture partout dans l'Ouest canadien et dans le réseau de métro de la TTC. Nous allons également continuer d'investir dans les déploiements de fibre optique, notamment la technologie de fibre optique jusqu'au domicile, dans notre réseau de câblodistribution, et dans l'expansion de la zone de couverture de notre réseau afin de rejoindre plus de foyers et d'entreprises, y compris les collectivités rurales, éloignées et autochtones. Nous allons continuer d'affecter nos dépenses d'investissement à la consolidation de la résilience de nos réseaux et continuerons à faire d'importants investissements dans nos réseaux pour renforcer nos systèmes technologiques, augmenter la stabilité du réseau pour nos clients et améliorer nos tests.

Ces investissements renforceront la résilience et la stabilité du réseau et nous aideront à combler les lacunes dans le domaine numérique en étendant davantage notre réseau aux régions rurales et mal desservies dans le cadre de divers programmes et projets.

Sans-fil

La diminution des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude s'explique par le calendrier des investissements. Nous continuons d'investir dans le déploiement de notre réseau et de la 5G afin d'étendre notre réseau sans fil. Le déploiement actuel du spectre de 3 500 MHz accroît davantage la capacité et la résilience de nos travaux antérieurs de déploiement de la 5G sur la bande de spectre de 600 MHz.

Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude à l'étude reflète notre acquisition de Shaw ainsi que les investissements continus dans notre infrastructure, comme les déploiements additionnels de fibre optique visant à étendre nos réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile. Ces investissements permettent d'intégrer les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client améliorée, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché, lequel vise l'expansion de notre territoire de desserte et des mises à niveau de notre plateforme DOCSIS 3.1 vers la technologie DOCSIS 4.0 afin d'offrir une résilience et une stabilité de réseau plus grandes ainsi que des vitesses de téléchargement accrues au fil du temps.

Media

L'augmentation des dépenses d'investissement de Media au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude découle essentiellement de la hausse des dépenses consacrées à l'infrastructure du stade des Blue Jays de Toronto.

Siège social

Pour le trimestre considéré, les dépenses d'investissement du siège social sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation pour la période de neuf mois à l'étude découle de la hausse des investissements dans l'infrastructure de nos technologies de l'information.

Intensité du capital

L'augmentation de l'intensité du capital pour l'exercice considéré découle de l'accroissement des dépenses d'investissement susmentionné, en partie contrebalancé par la hausse des produits.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre (perte nette) bénéfice net consolidé ainsi que d'autres produits et charges qui n'ont pas été analysés au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
BAlIA ajusté	2 411	1 583	52	6 252	4 714	33
Déduire (ajouter) :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 160	644	80	2 949	1 928	53
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	85	151	599	252	138
Charges financières	600	331	81	1 479	946	56
Autres charges (produits)	426	19	n. s.	381	(5)	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	111	133	(17)	323	421	(23)
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	n. s.	521	1 172	(56)

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	925	567	63	2 393	1 709	40
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	92	71	30	264	202	31
Amortissement des immobilisations incorporelles	143	6	n. s.	292	17	n. s.
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	1 160	644	80	2 949	1 928	53

Le montant total des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a augmenté pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude à l'étude, en raison surtout des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des relations clients acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw.

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Frais de restructuration et autres charges	175	31	340	107
Coûts liés à la transaction visant Shaw	38	54	259	145
Total des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	85	599	252

En 2022 et en 2023, les coûts liés à la transaction visant Shaw se composent de coûts marginaux à l'appui des activités d'acquisition et d'intégration afférentes à la transaction visant Shaw. Pour le deuxième trimestre de 2023, ils comprennent des coûts importants liés aux frais liés à la clôture de la transaction, au programme de rétention des effectifs connexe à la transaction visant Shaw et au bloc d'avantages tangibles se rapportant aux services de radiodiffusion visés par la transaction visant Shaw.

Les frais de restructuration et autres charges engagés en 2022 et en 2023 se rapportaient principalement aux indemnités de départ et autres coûts liés aux départs relatifs à la restructuration ciblée de nos effectifs. En 2023, les indemnités de départ et autres coûts liés aux départs tenaient compte des coûts liés à la restructuration de nos effectifs regroupés dans le cadre des activités d'intégration et de l'incidence d'environ 115 millions de dollars du programme de départ volontaire que nous avons mis en place au cours du trimestre considéré.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Total des intérêts sur les emprunts ¹	535	366	46	1 450	973	49
Intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	–	(71)	(100)	(149)	(105)	42
Intérêts sur les emprunts, montant net	535	295	81	1 301	868	50
Intérêts sur les obligations locatives	30	21	43	80	58	38
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(3)	–	–	(10)	(1)	n. s.
Perte de change	143	127	13	16	146	(89)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(136)	(125)	9	(3)	(142)	(98)
Intérêts inscrits à l'actif	(11)	(8)	38	(28)	(21)	33
Coûts de transaction différés et autres	42	21	100	123	38	n. s.
Total des charges financières	600	331	81	1 479	946	56

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et la dette à long terme.

Intérêts sur les emprunts, montant net

L'augmentation de 81 % du montant net des intérêts sur les emprunts pour le trimestre considéré et de 50 % pour la période de neuf mois à l'étude est principalement attribuable à ce qui suit :

- La charge d'intérêts liée aux emprunts aux termes de la facilité de crédit à terme qui ont servi à financer une partie de la transaction visant Shaw;
- la charge d'intérêts liée à la dette à long terme reprise lors de l'acquisition de Shaw;
- la hausse des taux d'intérêt; facteurs contrebalancés en partie par
- la réduction de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et des soldes de créances titrisées.

L'augmentation pour la période de neuf mois à l'étude est également attribuable à ce qui suit :

- la nouvelle dette émise au cours de l'exercice précédent, que nous avons contractée principalement en vue de la réalisation du financement à long terme de la transaction visant Shaw au début de 2022, et du financement du remboursement de certains emprunts arrivés à échéance, et qui comprend ce qui suit :
 - l'émission de billets subordonnés de 750 millions de dollars américains en février 2022;
 - l'émission de billets de premier rang de 4,25 milliards de dollars et de 7,05 milliards de dollars américains en mars 2022; ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par
- la hausse des intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions.

Coûts de transaction différés et autres

La hausse des coûts de transaction différés et autres pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle essentiellement de l'amortissement des paiements de consentement de 819 millions de dollars versés en septembre 2022 et en janvier 2023 afin de reporter la date limite prévue dans les clauses spéciales de remboursement des billets à remboursement obligatoire spécial (définis plus loin) (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières »).

Autres charges (produits)

L'augmentation des autres charges pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle d'une perte de 422 millions de dollars se rapportant à la variation de la valeur d'une obligation visant l'achat, à la juste valeur, de la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises.

Charge d'impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Taux d'impôt prévu par la loi	26,2 %	26,5 %	26,2 %	26,5 %
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	12	504	844	1 593
Charge d'impôt sur le résultat calculée	3	134	221	422
Augmentation (diminution) de la charge d'impôt découlant de ce qui suit :				
Rémunération fondée sur des actions non (imposable) déductible	(5)	(4)	(2)	1
Partie non déductible (imposable) des pertes (produits) au titre des placements comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	7	(2)	8
Produits non imposables au titre des placements dans des titres	(4)	(3)	(10)	(9)
Perte non déductible liée à l'obligations d'achat liée à une participation ne donnant pas le contrôle	111	–	111	–
Autres éléments	4	(1)	5	(1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	111	133	323	421
Taux d'impôt effectif	n. s.	26,4 %	38,3 %	26,4 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	125	145	400	430

L'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude a diminué en raison du calendrier des versements d'acomptes provisionnels. La diminution de notre taux d'impôt prévu par la loi pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle du fait qu'une plus grande partie de notre bénéfice a été dégagée dans des provinces où les taux d'impôt sont moins élevés.

(Perte nette) bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	n. s.	521	1 172	(56)
(Perte) bénéfice de base par action	(0,19) \$	0,73 \$	n. s.	1,00 \$	2,32 \$	(57)
(Perte) bénéfice dilué par action	(0,20) \$	0,71 \$	n. s.	0,97 \$	2,28 \$	(57)

Résultat net ajusté

La façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du BAIIA ajusté se présente comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
BAIIA ajusté	2 411	1 583	52	6 252	4 714	33
Déduire :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹	897	644	39	2 434	1 928	26
Charges financières	600	331	81	1 479	946	56
Autres charges (produits) ²	4	19	(79)	(41)	(5)	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat ³	231	153	51	604	484	25
Résultat net ajusté ¹	679	436	56	1 776	1 361	30
Résultat par action de base ajusté	1,28 \$	0,86 \$	49	3,41 \$	2,70 \$	26
Résultat par action dilué ajusté	1,27 \$	0,84 \$	51	3,37 \$	2,66 \$	27

¹ Avec prise d'effet au cours du deuxième trimestre, nous avons rétrospectivement modifié notre calcul du résultat net ajusté afin d'en exclure les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles relatifs à l'écart d'évaluation comptabilisé à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles en lien avec la transaction visant Shaw. Dans le calcul de la dette nette ajustée, nous sommes d'avis que l'importance de ces amortissements, sur laquelle influe fortement l'ampleur de la transaction visant Shaw, nuit à la comparabilité entre les périodes et qu'il pourrait n'y avoir aucun lien entre la charge additionnelle et nos résultats d'exploitation pour la période considérée et les périodes à venir. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles excluent les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 263 millions de dollars et de 515 millions de dollars (néant en 2022), respectivement, en lien avec la transaction visant Shaw pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Le résultat net ajusté comprend les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises de Shaw sur la base du coût historique et des méthodes relatives à l'amortissement de Shaw.

² Les autres charges (produits) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 ne tiennent pas compte d'une perte de 422 millions de dollars se rapportant à la variation de la valeur d'une obligation visant l'achat, à la juste valeur, de la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises.

³ La charge d'impôt sur le résultat ne tient pas compte de recouvrements de 120 millions de dollars et de 281 millions de dollars (20 millions de dollars et 63 millions de dollars en 2022) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 liés à l'incidence fiscale des éléments ajustés.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant la variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	2 206	1 533	5 824	4 496
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	185	154	(258)	49
Impôt sur le résultat payé	(125)	(145)	(400)	(430)
Intérêts payés, montant net	(512)	(326)	(1 324)	(767)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 754	1 216	3 842	3 348
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(1 017)	(872)	(2 988)	(2 299)
Entrées de droits de diffusion	(20)	(17)	(57)	(39)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles	95	118	66	22
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	–	–	(17 001)	(9)
Autres	(8)	12	4	73
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(950)	(759)	(19 976)	(2 252)
Activités de financement				
(Remboursement) produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net	(754)	134	(1 343)	745
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net	2 389	–	7 789	12 711
Produits touchés (paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	111	27	232	(27)
Coûts de transaction engagés	(19)	(557)	(284)	(726)
Remboursements de principal des obligations locatives	(99)	(80)	(264)	(233)
Dividendes payés	(264)	(253)	(769)	(757)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	1 364	(729)	5 361	11 713
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	2 168	(272)	(10 773)	12 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à l'ouverture de la période	359	13 796	13 300	715
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	2 527	13 524	2 527	13 524
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 527	687	2 527	687
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	–	12 837	–	12 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	2 527	13 524	2 527	13 524

Activités opérationnelles

Pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles rendent compte de la hausse du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par l'augmentation des intérêts payés, par suite de la transaction visant Shaw. Les investissements dans la valeur nette des actifs d'exploitation ont aussi eu une incidence pour la période de neuf mois à l'étude.

Activités d'investissement

Dépenses d'investissement

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude, nous avons engagé des dépenses d'investissement de 1 017 millions de dollars et de 2 988 millions de dollars, respectivement, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » pour en savoir plus à ce sujet.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours du deuxième trimestre, nous avons versé un montant de 17 milliards de dollars, déduction faite de la trésorerie acquise, dans le cadre des acquisitions de Shaw (se reporter la rubrique « Transaction visant Shaw ») et de BAI Canada.

Activités de financement

Pendant le trimestre et la période de neuf mois à l'étude, nous avons reçu des sommes nettes de 1 727 millions de dollars et de 6 394 millions de dollars (versé une somme nette de 396 millions de dollars et reçu une somme nette de 12 703 millions de dollars en 2022) sur nos emprunts à court terme, notre dette à long terme et les dérivés s'y rattachant, déduction faite des coûts de transaction payés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements sur les flux de trésorerie se rapportant à nos instruments dérivés.

Emprunts à court terme

Nos emprunts à court terme comprennent les montants à payer aux termes de notre programme de titrisation des créances, de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et de nos facilités de crédit non renouvelables à court terme. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
(en millions de dollars)		
Programme de titrisation des créances	1 600	2 400
Programme de papier commercial libellé en dollars américains (après l'escompte à l'émission)	–	214
Prélèvements sur les facilités de crédit non renouvelables (après l'escompte à l'émission)	247	371
Total des emprunts à court terme	1 847	2 985

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'évolution de nos emprunts à court terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Remboursement dans le cadre du programme de titrisation des créances			-			(1 000)
Remboursement dans le cadre du programme de titrisation des créances, montant net			-			(1 000)
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	323	1,325	428	1 497	1,354	2 027
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(323)	1,325	(428)	(1 664)	1,343	(2 235)
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net			-			(208)
Produit reçu des facilités de crédit non renouvelables (\$ CA) ¹			-			375
Produit reçu des facilités de crédit non renouvelables (\$ US) ¹	927	1,348	1 250	2 125	1,349	2 866
Total du produit reçu sur les facilités de crédit non renouvelables			1 250			3 241
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ CA) ¹			(379)			(758)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ US) ¹	(1 204)	1,350	(1 625)	(1 942)	1,348	(2 618)
Total des remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables			(2 004)			(3 376)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables, montant net			(754)			(135)
Remboursement sur les emprunts à court terme, montant net			(754)			(1 343)

¹ Les emprunts contractés aux termes de notre facilité non renouvelable arrivent à échéance et sont réémis régulièrement, de sorte que, jusqu'à ce qu'ils soient remboursés, nous conservons un encours net équivalent à la limite de crédit alors en vigueur aux dates de réémission.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu de la titrisation de créances			–			1 200
Produit reçu de la titrisation de créances, montant net			–			1 200
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	2 052	1,317	2 702	5 295	1,288	6 818
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(1 963)	1,308	(2 568)	(5 265)	1,285	(6 766)
Produit reçu sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net			134			52
Produit reçu des facilités de crédit non renouvelables (\$ CA)			–			495
Total du produit reçu sur les facilités de crédit non renouvelables			–			495
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ CA)			–			(495)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ US)	–	–	–	(400)	1,268	(507)
Total des remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables			–			(1 002)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables, montant net			–			(507)
Produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net			134			745

Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir un complément d'information.

En avril 2023, nous avons remboursé les emprunts de 200 millions de dollars en cours dans le cadre de l'ancien programme de titrisation des créances de Shaw, après quoi le programme a été résilié. Le montant de ce remboursement figure au poste « Remboursement dans le cadre du programme de titrisation des créances » ci-dessus.

En janvier 2023, nous avons emprunté un montant de 273 millions de dollars américains aux termes de notre facilité non renouvelable arrivant à échéance en janvier 2024. En février 2023, nous avons emprunté un montant de 186 millions de dollars américains aux termes du reliquat de la facilité, arrivant à échéance en février 2024. Par conséquent, nous avons prélevé la totalité des montants disponibles aux termes des facilités. En octobre 2023, nous avons remboursé le montant de 186 millions de dollars américains emprunté en février 2023 et résilié la facilité.

En novembre 2023, nous avons conclu des facilités de crédit non renouvelables dont la limite totalise 2 milliards de dollars. Des prélèvements peuvent être effectués sur les facilités de novembre 2023 à juin 2024; une tranche de 500 millions de dollars des facilités vient à échéance en octobre 2024 et la tranche restante de 1 500 millions de dollars vient à échéance un an après que nous avons effectué un prélèvement. Les prélèvements sur ces facilités seront comptabilisés dans les emprunts à court terme dans notre état consolidé de la situation financière. Les emprunts effectués sur ces facilités ont pour seule garantie le nantissement fourni par RCCI et ont égalité de rang avec l'ensemble de nos billets et débetures de premier rang.

Dettes à long terme

Notre dette à long terme correspond aux montants à payer aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de nos facilités de lettres de crédit ainsi qu'aux débetures, aux billets de premier rang et aux billets subordonnés que nous avons émis. Les tableaux ci-après présentent un sommaire de l'évolution de notre dette à long terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Emprunts sur la facilité de crédit (\$ US)	-	-	-	220	1,368	301
Remboursements sur les facilités de crédit (\$ US)	-	-	-	(220)	1,336	(294)
Prélèvements sur les facilités de crédit, montant net			-			7
Emprunts sur la facilité de crédit à terme, montant net (\$ US) ¹	-	-	-	4 506	1,350	6 082
Remboursements sur la facilité de crédit à terme, montant net (\$ US)	(454)	1,35	(611)	(454)	1,35	(611)
(Remboursements) prélèvements sur la facilité de crédit à terme, montant net			(611)			5 471
Émissions de billets de premier rang (\$ CA)			3 000			3 000
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ US)	-	-	-	(500)	1,378	(689)
Émission de billets de premier rang, montant net			3 000			2 311
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net			2 389			7 789

¹ Les emprunts contractés aux termes de notre facilité de crédit à terme arrivent à échéance et sont réémis régulièrement, de sorte que, jusqu'à ce qu'ils soient remboursés, nous conservons un encours net équivalent à la limite de crédit alors en vigueur aux dates de réémission.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Émissions de billets de premier rang (\$ CA)			-			4 250
Émissions de billets de premier rang (\$ US)	-	-	-	7 050	1,284	9 054
Total des émissions de billets de premier rang			-			13 304
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ CA)			-			(600)
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ US)	-	-	-	(750)	1,259	(944)
Total des remboursements sur les billets de premier rang			-			(1 544)
Émissions de billets de premier rang, montant net			-			11 760
Émissions de billets subordonnés (\$ US)	-	-	-	750	1,268	951
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net			-			12 711

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Période de neuf mois closes les	
	2023	2022	2023	2022
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, l'ouverture de la période	41 136	31 456	31 733	18 688
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net	2 389	–	7 789	12 711
Dette à long terme reprise lors de l'acquisition de Shaw	–	–	4 526	–
Perte (profit) de change	562	1 322	(23)	1 534
Coûts de transaction différés engagés	(27)	(557)	(31)	(726)
Amortissement des coûts de transaction différés	34	14	100	28
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	44 094	32 235	44 094	32 235

En avril 2023, nous avons prélevé le montant maximal de 6 milliards de dollars aux termes de la facilité de crédit à terme au moment de la clôture de la transaction visant Shaw, composé de prélèvements de 2 milliards de dollars sur chacune des trois tranches. Ces tranches arrivent respectivement à échéance les 3 avril 2026, 2027 et 2028. En septembre 2023, nous avons remboursé un montant de 500 millions de dollars sur la tranche échéant le 3 avril 2027, de sorte que notre limite de crédit a été réduite pour être ramenée à 5,5 milliards de dollars au 30 septembre 2023. En octobre 2023, nous avons remboursé un montant supplémentaire de 250 millions de dollars sur la tranche arrivant à échéance le 3 avril 2027, de sorte que la limite de crédit a été réduite à nouveau pour être ramenée à 5,25 milliards de dollars.

En avril 2023, nous avons également repris les billets de premier rang de Shaw, dont le principal s'élève à 4,55 milliards de dollars, à la clôture de la transaction visant Shaw.

En janvier 2023, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable pour reporter l'échéance de la tranche de 3 milliards de dollars d'avril 2026 à janvier 2028 et celle de la tranche de 1 milliard de dollars, d'avril 2024 à janvier 2026.

Émissions de billets de premier rang et de billets subordonnés et dérivés liés à la dette connexes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des billets de premier rang et des billets subordonnés que nous avons émis au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte/prime à l'émission	Produit brut total ¹ (\$ CA)	Coûts de transaction et escomptes ² (\$ CA)	
						À l'émission	À la modification ³
<i>Émissions de 2023</i>							
21 septembre 2023 (billets de premier rang)	500	2026	5,650 %	99,853 %	500	3	s. o.
21 septembre 2023 (billets de premier rang)	1 000	2028	5,700 %	99,871 %	1 000	8	s. o.
21 septembre 2023 (billets de premier rang)	500	2030	5,800 %	99,932 %	500	4	s. o.
21 septembre 2023 (billets de premier rang)	1 000	2033	5,900 %	99,441 %	1 000	12	s. o.
<i>Émissions de 2022</i>							
11 février 2022 (billets subordonnés) ⁴	750 US	2082	5,250 %	Valeur nominale	951	13	s. o.
11 mars 2022 (billets de premier rang) ⁵	1 000 US	2025	2,950 %	99,934 %	1 283	9	50
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 250	2025	3,100 %	99,924 %	1 250	7	s. o.
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 300 US	2027	3,200 %	99,991 %	1 674	13	82
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2029	3,750 %	99,891 %	1 000	7	57
11 mars 2022 (billets de premier rang)	2 000 US	2032	3,800 %	99,777 %	2 567	27	165
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2032	4,250 %	99,987 %	1 000	6	58
11 mars 2022 (billets de premier rang)	750 US	2042	4,500 %	98,997 %	966	20	95
11 mars 2022 (billets de premier rang)	2 000 US	2052	4,550 %	98,917 %	2 564	55	250
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2052	5,250 %	99,483 %	1 000	12	62

¹ Produit brut avant les coûts de transaction, les escomptes et les primes.

² Les coûts de transaction, escomptes et primes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction et escomptes différés, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Pris en compte en tant que modification des passifs financiers correspondants. Représentent les frais liés au consentement initial de 557 millions de dollars engagés en septembre 2022 et les frais liés au consentement additionnel de 262 millions de dollars engagés en décembre 2022.

⁴ Les coûts de transaction et escomptes différés (le cas échéant) comptabilisés à même la valeur comptable des billets subordonnés sont constatés dans (la perte nette) le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur une période de cinq ans. Les billets subordonnés échéant en 2082 peuvent être remboursés à leur valeur nominale le 15 mars 2027 ou à la date de tout versement d'intérêts subséquent.

⁵ Les billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains échéant en 2025 peuvent être remboursés à leur valeur nominale à compter du 15 mars 2023.

En septembre 2023, nous avons émis des billets de premier rang d'un montant en principal totalisant 3 milliards de dollars. À la suite de cette émission, nous avons reçu un produit net de 2,98 milliards de dollars que nous comptons utiliser aux fins générales de l'entreprise, y compris pour rembourser l'encours de la dette.

En juillet 2023, nous avons réalisé une offre visant l'échange de billets de premier rang de 7,05 milliards de dollars américains (les « billets visés par des restrictions »), qui ont été émis en vertu d'une exemption aux exigences d'inscription de la loi intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « *Securities Act* »), contre de nouveaux billets d'un montant en principal équivalent inscrits en vertu de la *Securities Act* (les « billets d'échange »). Les modalités des billets d'échange sont essentiellement les mêmes que celles des billets visés par des restrictions correspondants, hormis le fait que les billets d'échange sont inscrits en vertu de la *Securities Act* et que les restrictions relatives au transfert, les droits d'inscription et les dispositions supplémentaires relatives aux intérêts qui s'appliquent aux billets visés par des restrictions ne s'appliquent pas aux billets d'échange. Les billets d'échange représentent la même dette que les billets visés par des restrictions et ils ont été émis aux termes du même acte de fiducie régissant les séries applicables de billets visés par des restrictions.

En mars 2022, nous avons émis pour 13,3 milliards de dollars de billets de premier rang, soit des billets de 7,05 milliards de dollars américains (9,05 milliards de dollars) et des billets de 4,25 milliards de dollars (le financement par billets de premier rang de Shaw), en vue de financer en partie la contrepartie en trésorerie requise pour réaliser la transaction visant Shaw (se reporter à la rubrique « Transaction visant Shaw »). Ces billets de premier rang (sauf les billets de premier rang de 1,25 milliard de dollars échéant en 2025) étaient assortis d'une clause de « remboursement obligatoire spécial » (les « billets à remboursement obligatoire spécial ») qui prévoyait initialement qu'ils devaient être remboursés à 101 % de leur principal (plus les intérêts courus) si la transaction visant Shaw n'était pas réalisée avant le 31 décembre 2022 (la « date limite prévue de remboursement obligatoire spécial »). En août 2022, nous avons obtenu le consentement des détenteurs de billets à remboursement obligatoire spécial et versé un paiement de consentement initial de 557 millions de dollars (y compris les coûts de transaction directement attribuables) pour reporter la date limite prévue de remboursement obligatoire spécial au 31 décembre 2023. Étant donné que la clôture de la transaction visant Shaw n'a pas eu lieu avant le 31 décembre 2022 et que nous n'étions pas tenus de procéder à un remboursement obligatoire spécial, nous avons dû verser en janvier 2023 un paiement de consentement additionnel de 262 millions de dollars (55 millions de dollars et 152 millions de dollars américains) aux détenteurs de billets à remboursement obligatoire spécial.

Parallèlement aux émissions de billets de premier rang de mars 2022, nous avons résilié des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt de 2 milliards de dollars américains, des contrats à terme sur obligations de 500 millions de dollars et des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt de 2,3 milliards de dollars conclus en 2021 pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux émissions futures de titres d'emprunt. Parallèlement aux émissions libellées en dollars américains, nous avons également conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc reçu un produit net de 6,95 milliards de dollars américains (8,93 milliards de dollars) de ces émissions de billets libellés en dollars américains.

En février 2022, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets subordonnés échéant en 2082 et assortis d'un taux d'intérêt initial de 5,25 % pour les cinq premières années. S'il se produit certains événements entraînant la faillite ou l'insolvabilité de RCI, le montant du principal restant dû et des intérêts courus sur ces billets subordonnés serait automatiquement converti en actions privilégiées. En parallèle, nous avons résilié les dérivés liés aux taux d'intérêt de 950 millions de dollars conclus en 2021 pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux émissions futures de titres d'emprunt. Parallèlement à l'émission, nous avons également conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Par conséquent, nous avons reçu un produit net de 740 millions de dollars américains (938 millions de dollars) de cette émission.

Remboursements sur les billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

En novembre 2023, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 500 millions de dollars assortis d'un taux de 3,80 %. Aucun dérivé n'était associé à ces billets de premier rang.

En octobre 2023, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 850 millions de dollars américains assortis d'un taux de 4,10 % et des dérivés liés à la dette connexes à l'échéance.

En mars 2023, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang à 3,00 % d'un montant de 500 millions de dollars américains et des dérivés liés à la dette connexes à l'échéance. Par conséquent, nous avons remboursé un montant de 515 millions de dollars, dont la somme de 174 millions de dollars reçue pour le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

En juin 2022, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 600 millions de dollars assortis d'un taux de 4,00 %. Aucun dérivé n'était associé à ces billets de premier rang.

En mars 2022, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 750 millions de dollars américains assortis d'un taux variable et les dérivés liés à la dette connexes. Par conséquent, nous avons remboursé un montant de 1 019 millions de dollars, dont 75 millions de dollars pour le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Dividendes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2023 et en 2022 sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (les « actions de catégorie A ») et les actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») de RCI en circulation. Le 8 novembre 2023, un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A et action de catégorie B sans droit de vote, payable le 2 janvier 2024 aux actionnaires inscrits le 8 décembre 2023, a été déclaré.

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés en trésorerie (en millions de dollars)	Dividendes payés en actions de catégorie B sans droit de vote (en millions de dollars)
1 ^{er} février 2023	10 mars 2023	3 avril 2023	0,50	252	–
25 avril 2023	9 juin 2023	5 juillet 2023	0,50	264	–
25 juillet 2023	8 septembre 2023	3 octobre 2023	0,50	191	74
26 janvier 2022	10 mars 2022	1 ^{er} avril 2022	0,50	252	–
19 avril 2022	10 juin 2022	4 juillet 2022	0,50	253	–
26 juillet 2022	9 septembre 2022	3 octobre 2022	0,50	253	–
8 novembre 2022	9 décembre 2022	3 janvier 2023	0,50	253	–

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons modifié notre régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») afin i) d'offrir un modeste escompte sur le cours de l'action lors du réinvestissement de dividendes et ii) de permettre l'émission de nouvelles actions pour le règlement des dividendes réinvestis aux termes du RRD.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
BAlIA ajusté	2 411	1 583	52	6 252	4 714	33
Déduire :						
Dépenses d'investissement ¹	1 017	872	17	2 988	2 299	30
Intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif	524	287	83	1 273	847	50
Impôt sur le résultat en trésorerie ²	125	145	(14)	400	430	(7)
Flux de trésorerie disponibles	745	279	167	1 591	1 138	40

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, ni des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

² L'impôt sur le résultat en trésorerie est présenté après déduction des remboursements d'impôt reçus.

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude rend compte essentiellement de la hausse du BAlIA ajusté, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement et la hausse des intérêts sur les emprunts.

Survol de l'état de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 527	463	2 064	n. s.	Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	–	12 837	(12 837)	(100)	Reflète l'utilisation de ces fonds pour financer une partie de la contrepartie en trésorerie relative à la transaction visant Shaw
Débiteurs	4 335	4 184	151	4	Reflète principalement la juste valeur des débiteurs acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Stocks	462	438	24	5	n. s.
Partie courante des actifs sur contrat	159	111	48	43	Reflète la juste valeur de la partie courante des actifs sur contrats acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Autres actifs courants	942	561	381	68	Reflète la juste valeur des autres actifs courants acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw et l'augmentation des charges payées d'avance se rapportant aux frais annuels d'utilisation de spectre sans fil.
Partie courante des instruments dérivés	381	689	(308)	(45)	Tient compte principalement du règlement de nos dérivés liés à la dette relativement à nos billets de premier rang de 500 millions de dollars américains en mars 2023 et du règlement des dérivés liés à la dette relativement à nos billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains arrivant à échéance en 2025.
Total des actifs courants	8 806	19 283	(10 477)	(54)	
Immobilisations corporelles	24 054	15 574	8 480	54	Rend compte de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises dans le cadre de la transaction visant Shaw et des dépenses d'investissement engagées.
Immobilisations incorporelles	18 327	12 251	6 076	50	Reflète la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Placements	1 569	2 088	(519)	(25)	Reflète principalement une perte liée à notre obligation d'achat, à la juste valeur, de la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises.
Instruments dérivés	829	861	(32)	(4)	Tient compte des variations de la valeur de marché des dérivés liés à la dette par suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.
Créances liées au financement	893	886	7	1	n. s.
Autres actifs à long terme	996	681	315	46	Rend principalement compte du financement additionnel devant être affecté aux régimes d'avantages de Shaw lors d'un changement de contrôle.
Goodwill	16 304	4 031	12 273	n. s.	Reflète le goodwill comptabilisé par suite de l'acquisition de Shaw.
Total des actifs	71 778	55 655	16 123	29	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Emprunts à court terme	1 847	2 985	(1 138)	(38)	Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Créditeurs et charges à payer	3 751	3 722	29	1	n. s.
Autres passifs courants	316	252	64	25	Reflète principalement certains passifs repris dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Passifs sur contrat	662	400	262	66	Rend principalement compte de la juste valeur des passifs sur contrat repris dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Partie courante de la dette à long terme	2 749	1 828	921	50	Rend compte de la juste valeur de la partie courante de la dette à long terme reprise dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Partie courante des obligations locatives	487	362	125	35	Rend compte de la juste valeur de la partie courante des obligations locatives reprise dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Total des passifs courants	9 812	9 549	263	3	
Provisions	57	53	4	8	n. s.
Dette à long terme	41 345	29 905	11 440	38	Tient compte de la juste valeur de la dette à long terme reprise dans le cadre de la transaction visant Shaw, de la hausse attribuable aux emprunts aux termes de notre facilité de crédit à terme et de l'émission de 3 milliards de dollars de billets de premier rang.
Obligations locatives	2 037	1 666	371	22	Tient compte de la juste valeur des obligations locatives reprises dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Autres passifs à long terme	1 312	738	574	78	Tient compte surtout de la comptabilisation de produits différés liés à la transaction visant Shaw et d'ajustements aux passifs liés aux régimes de retraite.
Passifs d'impôt différé	6 248	3 652	2 596	71	Rend compte de l'incidence sur l'impôt différé de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw.
Total des passifs	60 811	45 563	15 248	33	
Capitaux propres	10 967	10 092	875	9	Rend compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	71 778	55 655	16 123	29	

Situation financière

Liquidités disponibles

Les tableaux ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument les liquidités disponibles aux termes de notre trésorerie et de ses équivalents, de nos facilités de crédit bancaire, de nos facilités de lettres de crédit et de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Au 30 septembre 2023 (en millions de dollars)	Somme de toutes les sources	Montant prélevé	Lettres de crédit	Montant net disponible
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 527	–	–	2 527
Facilités de crédit bancaire ¹				
Renouvelable	4 000	–	11	3 989
Non renouvelables	250	250	–	–
Lettres de crédit en cours	244	–	244	–
Titrisation de créances ¹	2 400	1 600	–	800
Total	9 421	1 850	255	7 316

¹ La somme de toutes les sources de liquidités disponibles aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de notre programme de titrisation des créances correspond à la limite de crédit totale des conventions concernées. Le montant prélevé et les lettres de crédit émises aux termes de ces conventions correspondent à l'encours actuel.

Au 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Somme de toutes les sources	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains ¹	Montant net disponible
Trésorerie et équivalents de trésorerie	463	–	–	–	463
Facilités de crédit bancaire ²					
Renouvelable	4 000	–	8	215	3 777
Non renouvelables	1 000	375	–	–	625
Lettres de crédit en cours	75	–	75	–	–
Titrisation de créances ²	2 400	2 400	–	–	–
Total ³	7 938	2 775	83	215	4 865

¹ Les montants se rapportant au programme de papier commercial en dollars américains correspondent aux montants bruts avant l'escompte à l'émission.

² La somme de toutes les sources de liquidités disponibles aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de notre programme de titrisation des créances correspond à la limite de crédit totale des conventions concernées. Le montant prélevé et les lettres de crédit émises aux termes de ces conventions correspondent à l'encours actuel. Le montant relatif au programme de papier commercial en dollars américains correspond au montant des prélèvements effectués, qui sont garantis par notre facilité de crédit renouvelable.

³ Notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie soumis à des restrictions au 31 décembre 2022 ne sont pas inclus dans les liquidités disponibles puisque les fonds ont été mobilisés dans le seul but de financer une partie de la contrepartie en trésorerie relative à la transaction visant Shaw.

En plus des sources de liquidités disponibles mentionnées ci-dessus, nous détenons 966 millions de dollars de titres de sociétés cotées en bourse au 30 septembre 2023 (1 200 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La facilité de crédit à terme d'une limite de crédit initiale de 6 milliards de dollars liée à la transaction visant Shaw que nous avons contractée n'est pas prise en compte dans les liquidités disponibles, car le montant que nous pouvions prélever sur cette facilité ne pouvait servir qu'à financer en partie la transaction visant Shaw et nous avons maintenant prélevé la totalité du montant disponible aux termes de cette facilité. La convention de crédit bancaire que nous avons obtenue auprès de la Banque de l'infrastructure du Canada n'est pas prise en compte dans les liquidités disponibles, car tout montant prélevé ne peut être affecté qu'à des projets à large bande conformément au Fonds pour la large bande universelle; par conséquent, la convention de crédit bancaire ne peut servir à d'autres fins générales.

Coût moyen pondéré des emprunts

Le coût moyen pondéré de tous nos emprunts se chiffrait à 4,88 % au 30 septembre 2023 (4,50 % au 31 décembre 2022) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,1 années (11,8 années au 31 décembre 2022). Ces chiffres tiennent compte du remboursement prévu des billets subordonnés à leur cinquième anniversaire.

Dette nette ajustée et ratio d'endettement

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio d'endettement pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital.

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Partie courante de la dette à long terme	2 749	1 828
Dette à long terme	41 345	29 905
Coûts de transaction et escomptes différés	1 076	1 122
	45 170	32 855
Ajouter (déduire) :		
Ajustement de la dette libellée en dollars américains en fonction du taux couvert ¹	(1 596)	(1 876)
Ajustement lié aux billets subordonnés ²	(1 507)	(1 508)
Emprunts à court terme	1 847	2 985
Partie courante des obligations locatives	487	362
Obligations locatives	2 037	1 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 527)	(463)
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions ³	–	(12 837)
Dette nette ajustée ^{1,4}	43 911	21 184
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	7 931	6 393
Ratio d'endettement	5,5	3,3
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma ⁴	8 960	
Ratio d'endettement pro forma	4,9	

¹ Avec prise d'effet au cours du deuxième trimestre, nous avons modifié notre calcul de la dette nette ajustée afin d'inclure notre dette libellée en dollars américains en fonction du taux de change couvert. Notre dette libellée en dollars américains est couverte à 100 % et nous sommes d'avis que cette présentation est plus représentative des obligations économiques liées à cette dette. Auparavant, notre calcul de la dette nette ajustée incluait la juste valeur de marché actuelle des actifs nets au titre des dérivés liés à la dette.

² Dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement, nous estimons qu'il est approprié d'ajuster 50 % de la valeur de nos billets subordonnés, car cette méthode prend en compte certaines circonstances relatives à la priorité de paiement et les agences de notation l'emploi couramment pour évaluer le niveau d'endettement.

³ Dans le calcul de la dette nette ajustée avant la clôture de la transaction visant Shaw, nous avons déduit notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie soumis à des restrictions puisque ces fonds avaient été mobilisés dans le seul but de financer une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction visant Shaw ou, si la transaction visant Shaw n'était pas menée à terme, les fonds seraient affectés au remboursement des billets de premier rang qui s'appliquent, exclusion faite des primes. Par conséquent, nous estimons que le fait de n'inclure que les billets de premier rang sous-jacents ne serait pas représentatif de notre calcul de la dette nette ajustée avant la réalisation de la transaction visant Shaw ou le remboursement des billets de premier rang.

⁴ La dette nette ajustée est une mesure de la gestion du capital. Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma est une mesure financière non conforme aux PCGR. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures.

Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois reflète des résultats cumulés, incluant ceux de Shaw pour la période allant de la clôture de la transaction visant Shaw en avril 2023 jusqu'en septembre 2023 ainsi que les résultats individuels de Rogers avant le mois d'avril 2023. Pour illustrer les résultats de l'entité issue du regroupement de Rogers et de Shaw, comme si la clôture de la transaction visant Shaw avait eu lieu au début de la période des 12 derniers mois, nous présentons aussi un BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma et un ratio d'endettement pro forma. Le BAIIA ajusté pro forma tient compte d'un montant représentant le BAIIA ajusté de Shaw ajusté en fonction des méthodes comptables de Rogers pour le semestre commençant le 1^{er} octobre 2022.

Ces mesures pro forma ne sont présentées qu'à titre indicatif. Elles ne sont pas nécessairement représentatives de ce que les résultats financiers ou la situation financière de la société issue du regroupement auraient été si la transaction visant Shaw avait été réalisée aux dates indiquées. Elles ne se veulent pas une prévision de la situation financière ou des résultats d'exploitation consolidés futurs et ne doivent pas être considérées comme telles.

En raison de la dette importante que nous avons contractée en vue du financement de la transaction visant Shaw, et comme prévu lors de l'annonce initiale de la transaction visant Shaw, notre ratio d'endettement a augmenté pour s'établir à 5,5 (3,3 au 31 décembre 2022) et notre ratio d'endettement pro forma s'élève à 4,9. Afin d'atteindre notre objectif établi de ramener notre ratio d'endettement à environ 3,5 dans les 36 mois suivant la clôture de la transaction visant Shaw, nous avons l'intention de gérer notre ratio d'endettement en misant à la fois sur les synergies d'exploitation, la croissance interne du BAIIA ajusté et le remboursement de la dette.

Notations de crédit

Le tableau suivant présente les notations de crédit des débetures, des billets de premier rang et des billets subordonnés en circulation de RCI (long terme) et du papier commercial libellé en dollars américains (court terme) au 30 septembre 2023.

Émission	S&P Global Rating Services	Moody's	Fitch	DBRS Morningstar
Cote de risque financier d'entreprise	BBB- (perspectives négatives)	Baa3 (stable)	BBB- (stable)	BBB (faible) (stable)
Dette de premier rang non garantie	BBB- (perspectives négatives)	Baa3 (stable)	BBB- (stable)	BBB (faible) (stable)
Dette subordonnée	BB (perspectives négatives)	Ba2 (stable)	BB (stable)	s. o. ¹
Papier commercial libellé en dollars américains	A-3	P-3	s. o. ¹	s. o. ¹

¹ Nous n'avons pas demandé à Fitch ou à DBRS Morningstar de noter nos obligations à court terme ni à DBRS Morningstar de noter nos billets subordonnés.

Actions ordinaires en circulation

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Actions ordinaires en circulation ¹		
Actions de catégorie A avec droit de vote	111 152 011	111 152 011
Actions de catégorie B sans droit de vote	417 414 747	393 773 306
Total des actions ordinaires	528 566 758	504 925 317
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	10 688 208	9 860 208
Options en circulation exerçables	4 360 124	3 440 894

¹ Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A de celles pour les actions de catégorie B sans droit de vote.

Le 3 avril 2023, nous avons émis 23,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote à titre de contrepartie partielle de la transaction visant Shaw. Le 3 octobre 2023, nous avons émis 1,5 million d'actions de catégorie B sans droit de vote à titre de règlement partiel des dividendes à payer aux termes de notre RRD.

Achat de rentes par les régimes de retraite

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, nous avons souscrit, pour la quasi-totalité des participants retraités des régimes, des rentes auprès d'une société d'assurance pour un montant d'environ 737 millions de dollars dans le cadre de nos régimes de retraite à prestations définies. La prime globale se rapportant aux rentes a été financée à même la vente d'actifs existants des régimes pour un montant équivalent. La souscription de rentes nous a libérés de notre responsabilité principale inhérente à l'obligation au titre des prestations définies pour les participants retraités et elle élimine par le fait même le risque qui y est associé. L'achat de rentes n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats du trimestre.

Gestion des risques financiers

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel de 2022. Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 30 septembre 2023, nous avons fixé un taux d'intérêt sur 83,8 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (91,2 % au 31 décembre 2022).

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt, à des swaps de devises et de taux d'intérêt à terme ainsi qu'à des contrats de change à terme (collectivement, les « dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change et des taux d'intérêt relativement à nos débetures et billets de premier rang, à nos billets subordonnés, à nos obligations locatives, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellés en dollars américains. Nous désignons généralement les dérivés liés à la dette afférents à nos débetures et billets de premier rang, à nos billets subordonnés et à nos obligations locatives comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change ou le risque de taux d'intérêt relatif à des instruments d'emprunt spécifiques qui ont été émis ou dont l'émission est prévue. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellés en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Facilités de crédit et programme de papier commercial libellés en dollars américains

Le tableau suivant présente un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos prélèvements sur les facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	13 231	1,342	17 753	28 028	1,342	37 626
Dérivés liés à la dette réglés	13 962	1,342	18 739	23 793	1,341	31 900
Montant net en trésorerie reçu au règlement			112			17
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	322	1,332	429	1 496	1,356	2 028
Dérivés liés à la dette réglés	322	1,326	427	1 654	1,343	2 222
Montant net en trésorerie payé au règlement			(1)			(19)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette réglés	–	–	–	400	1,268	507
Montant net en trésorerie reçu au règlement			–			9
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	2 052	1,317	2 702	5 295	1,288	6 818
Dérivés liés à la dette réglés	1 960	1,308	2 564	5 259	1,285	6 758
Montant net en trésorerie reçu au règlement			27			48

Au 30 septembre 2023, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant aux prélèvements effectués sur nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains s'élevaient à des montants notionnels de 4 235 millions de dollars américains et de néant, respectivement (néant et 158 millions de dollars américains, respectivement, au 31 décembre 2022), et le cours de change moyen s'établissait à 1,356 \$ CA/1 \$ US (néant au 31 décembre 2022) et à néant (1,352 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2022), respectivement.

Billets de premier rang et billets subordonnés

Nous n'avons conclu ni réglé aucun dérivé lié à la dette relativement aux billets de premier rang émis au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Le tableau ci-après présente un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus relativement aux billets de premier rang et aux billets subordonnés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)						
Entrée en vigueur	\$ US			Incidence de la couverture		
	Montant du principal/ montant notionnel (\$ US)	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt fixe couvert (\$ CA) ¹	Équivalent (\$ CA)	
<i>Émissions de 2022</i>						
11 février 2022	750	2082	5,250 %	5,635 %	951	
11 mars 2022	1 000	2025	2,950 %	2,451 %	1 334	
11 mars 2022	1 300	2027	3,200 %	3,413 %	1 674	
11 mars 2022	2 000	2032	3,800 %	4,232 %	2 567	
11 mars 2022	750	2042	4,500 %	5,178 %	966	
11 mars 2022	2 000	2052	4,550 %	5,305 %	2 564	

¹ Conversion d'un taux d'intérêt nominal fixe libellé en \$ US en un taux moyen pondéré fixe libellé en \$ CA.

En mars 2023, nous avons réglé les dérivés associés à nos billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains échéant en 2025, lesquels n'avaient pas été désignés comme couvertures à des fins comptables. Nous avons par la suite conclu de nouveaux dérivés associés à nos billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains échéant en 2025; ces dérivés ont été désignés comme couvertures à des fins comptables. Nous avons reçu un montant net de 60 millions de dollars relativement à ces transactions.

Au 30 septembre 2023, nos débetures et billets de premier rang et nos billets subordonnés libellés en dollars américains s'élevaient à 15 600 millions de dollars américains (16 100 millions de dollars américains au 31 décembre 2022), tous les risques de change connexes faisant l'objet d'une couverture conférée par des dérivés liés à la dette, et le cours de change moyen s'établissait à 1,247 \$ CA/1 \$ US (1,233 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons résilié des swaps de devises à déclenchement différé pour un montant notionnel de 2 milliards de dollars américains et avons reçu un montant de 43 millions de dollars au règlement.

Obligations locatives

Le tableau ci-après présente un résumé des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos obligations locatives en vigueur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés à la dette conclus	95	1,358	129	181	1,348	244
Dérivés liés à la dette réglés	34	1,324	45	100	1,310	131

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés à la dette conclus	40	1,350	54	111	1,306	145
Dérivés liés à la dette réglés	32	1,344	43	90	1,311	118

Au 30 septembre 2023, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant à nos obligations locatives en vigueur s'élevaient à un montant notionnel de 306 millions de dollars américains (225 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) et venaient à échéance d'octobre 2023 à septembre 2026 (de janvier 2023 à décembre 2025 au 31 décembre 2022), et le cours de change moyen s'établissait à 1,327 \$ CA/1 \$ US (1,306 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2022).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés à la dette.

Dérivés liés aux taux d'intérêt

Nous avons parfois recours à des dérivés liés aux contrats à terme sur obligations ou à des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt (collectivement, les « dérivés liés aux taux d'intérêt ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les instruments d'emprunt actuels et futurs. Les dérivés liés aux taux d'intérêt sont désignés comme couvertures à des fins comptables.

En parallèle avec l'émission, en février 2022, de nos billets subordonnés de 750 millions de dollars américains, nous avons résilié pour 950 millions de dollars de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et reçu 33 millions de dollars au règlement.

En parallèle avec l'émission, en mars 2022, de nos billets de premier rang de 7,05 milliards de dollars américains (9,05 milliards de dollars) et de 4,25 milliards de dollars, nous avons résilié :

- pour 2 milliards de dollars américains de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et payé 129 millions de dollars américains (165 millions de dollars) au règlement;
- pour 500 millions de dollars de contrats à terme sur obligations et pour 2,3 milliards de dollars de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et reçu 80 millions de dollars au règlement.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, nous n'avions aucun dérivé lié aux taux d'intérêt en cours.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux taux d'intérêt.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Le tableau ci-dessous présente les dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus ou réglés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	90	1,300	117	1 230	1,325	1 630
Dérivés liés aux dépenses acquis	–	–	–	212	1,330	282
Dérivés liés aux dépenses réglés	359	1,270	456	899	1,260	1 133

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	–	–	–	852	1,251	1 066
Dérivés liés aux dépenses réglés	255	1,282	327	735	1,288	947

Au 30 septembre 2023, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1 503 millions de dollars américains (960 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) et venaient à échéance d'octobre 2023 à décembre 2025 (de janvier 2023 à décembre 2023 au 31 décembre 2022), et le cours de change moyen s'établissait à 1,315 \$ CA/1 \$ US (1,250 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2022).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux dépenses.

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation du cours des actions de catégorie B sans droit de vote attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, nous avons conclu 0,5 million de dérivés liés aux capitaux propres à un prix moyen pondéré de 58,14 \$ par suite de l'émission d'unités d'actions de négociation restreinte liées au rendement additionnelles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2023, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 6,0 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,5 millions au 31 décembre 2022) assorties d'un cours moyen pondéré de 54,02 \$ (53,65 \$ au 31 décembre 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, nous avons signé des accords de prorogation pour le reste de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2024 (auparavant en avril 2023).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux capitaux propres.

Règlements en trésorerie de dérivés liés à la dette et de contrats à terme

Le tableau ci-dessous présente le montant net du produit reçu (des paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)
Facilités de crédit			112			17
Programme de papier commercial libellé en dollars américains			(1)			(19)
Billets de premier rang et billets subordonnés			-			234
Produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net			111			232

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)
Facilités de crédit			-			9
Programme de papier commercial libellé en dollars américains			27			48
Billets de premier rang et billets subordonnés			-			(75)
Swaps de devises à déclenchement différé			-			43
Dérivés liés aux taux d'intérêt (\$ CA)			-			113
Dérivés liés aux taux d'intérêt (\$ US)	-	-	-	(129)	1,279	(165)
Produit reçu (paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net			27			(27)

Évaluation à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon une méthode d'évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit et calculée conformément aux IFRS.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 30 septembre 2023			
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	10 577	1,2202	12 906	1 141
En passifs	5 329	1,3050	6 954	(481)
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	1 112	1,3475	1 498	5
En passifs	3 123	1,3591	4 244	(22)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif				643
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	1 479	1,3139	1 943	58
En passifs	24	1,3621	33	(5)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés aux dépenses représentant un actif				53
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	–	–	166	6
En passifs	–	–	158	(17)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés aux capitaux propres				(11)
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				685

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 31 décembre 2022			
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	7 834	1,1718	9 180	1 330
En passifs	7 491	1,3000	9 738	(414)
Dérivés liés à la dette courante non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	1 173	1,2930	1 517	72
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif				988
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	960	1,2500	1 200	94
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés aux dépenses représentant un actif				94
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	–	–	295	54
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés aux dépenses représentant un actif				54
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				1 136

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2022 pour obtenir un résumé de nos obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location au 31 décembre 2022, lesquels sont également analysés aux notes 17, 21 et 28 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de 2022.

Par suite de la transaction visant Shaw, nous avons repris les engagements contractuels en cours de Shaw. Le tableau ci-après résume les nouveaux engagements relatifs aux obligations d'achat, lesquels n'ont pas été comptabilisés en tant que passifs par suite de la transaction visant Shaw. Il n'y a pas eu d'autres engagements importants relativement aux obligations d'achat au cours du trimestre considéré.

(en millions de dollars)	Reste de 2023	2024 et 2025	2026 et 2027	Par la suite	Total
Obligations d'achat	103	250	101	169	623

Nous avons aussi acquis de nouveaux engagements visant des immobilisations corporelles d'environ 90 millions de dollars, qui ne n'ont pas été comptabilisés en tant que passifs par suite de la transaction visant Shaw. Il n'y a pas eu d'autres engagements importants visant des immobilisations corporelles au cours du trimestre considéré.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, au 30 septembre 2023, aucune autre modification significative n'avait été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2022, depuis le 31 décembre 2022.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 9 mars 2023 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2022. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Examen de la transaction visant Shaw par ISDE Canada

Le 31 mars 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a approuvé le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron, après quoi la transaction visant Shaw et la transaction visant Freedom ont été conclues le 3 avril 2023.

Dans le cadre du processus d'approbation des autorités de réglementation, nous avons convenu de certains engagements ayant force exécutoire avec ISDE Canada, ce qui reflète les engagements que nous avons pris lorsque la transaction visant Shaw a été annoncée, notamment :

- investir 1 milliard de dollars sur cinq ans pour connecter des collectivités rurales et éloignées ainsi que des communautés autochtones dans l'Ouest canadien et pour régler plus rapidement des lacunes en matière de connectivité essentielle dans les régions mal desservies, comme offrir des services d'accès Internet à large bande là où des services d'accès Internet à large bande avec une vitesse de téléchargement de 50 mégabits par seconde (Mb/s) et une vitesse de téléversement de 10 Mb/s ne sont pas disponibles actuellement, et offrir un réseau sans-fil pour les services 5G là où les services mobiles utilisant les réseaux de technologie d'évolution à long terme (long-term evolution ou « LTE ») ne sont pas disponibles;
- investir 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer et étendre le réseau 5G dans l'Ouest canadien ainsi que 3 milliards de dollars sur cinq ans pour des investissements additionnels dans le réseau, les services et la technologie, dont l'expansion de notre réseau Câble;
- élargir notre programme Branché sur le succès afin d'offrir un service d'accès Internet à haute vitesse et à faible coût aux Canadiens à faible revenu dans l'Ouest canadien et lancer un nouveau volet à notre programme Branché sur le succès afin d'offrir un service sans-fil abordable à l'échelle du pays aux Canadiens à faible revenu, faisant en sorte que le programme Branché sur le succès sera offert à plus de 2,5 millions de ménages canadiens admissibles dans les cinq prochaines années;
- maintenir une forte présence dans l'Ouest canadien par la création d'au moins 3 000 nouveaux emplois dans les cinq prochaines années (et conserver ces emplois jusqu'au dixième anniversaire de la clôture), et conserver un siège social dans l'Ouest canadien, soit à Calgary, pour au moins dix ans;
- continuer d'offrir des forfaits sans-fil aux abonnés existants de Shaw Mobile à la date de clôture qui sont assortis des mêmes conditions (dont l'admissibilité) que les forfaits qui étaient offerts par Shaw Mobile à la date de clôture, pour les cinq prochaines années.

Nous rendrons compte de l'évolution de chacun de nos engagements une fois l'an, jusqu'à ce que ces engagements aient été honorés ou jusqu'à 10 ans après la date de clôture de la transaction visant Shaw, selon la première éventualité, notamment en publiant un rapport sur notre site Web. Advenant le cas où un élément important relatif à l'un ou l'autre des engagements susmentionnés ne soit pas respecté, nous pourrions être dans l'obligation de verser une somme de 100 millions de dollars par année (jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars) à ISDE Canada en dommages-intérêts jusqu'à la première des éventualités suivantes : i) jusqu'à ce que ces éléments importants soient respectés ou remplis ou ii) dix ans après la date de clôture de la transaction visant Shaw.

Examen par le CRTC des services de télécommunications filaires de gros

Le 8 mars 2023, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2023-56 afin d'indiquer qu'il tiendra une audience afin d'examiner son cadre actuel des services d'accès haute vitesse (AHV) de gros compte tenu des conditions changeantes du marché, des défis considérables dans la mise en œuvre du cadre et de l'importance pour la population canadienne d'avoir plus de choix et des services plus abordables. Le CRTC avait sollicité des observations à l'égard de plusieurs questions, y compris sur ses avis préliminaires selon lesquels i) la fourniture de services AHV de gros groupés devrait être obligatoire; ii) l'accès aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (FTTP) devrait être offert pour ces services; et iii) la fourniture d'installations FTTP au moyen des services AHV de gros groupés devrait être obligatoire temporairement et de manière accélérée, jusqu'à ce que le CRTC parvienne à tirer une conclusion à savoir si un tel accès doit être offert indéfiniment.

Le 6 novembre 2023, le CRTC a publié la décision de télécom CRTC 2023-358 qui oblige les entreprises de services locaux titulaires à fournir à leurs concurrents l'accès aux installations FTTH au moyen des services AHV de gros groupés au Québec et en Ontario d'ici le 7 mai 2024. Le CRTC a constaté que les réseaux de fibre coaxiale hybride des entreprises de câblodistribution, comme Rogers, desservent déjà la majorité des concurrents de gros et a conclu que, compte tenu de la nature temporaire de l'obligation d'accès aux services groupés FTTH envisagée, il ne serait ni efficace ni proportionnel d'obliger les entreprises de câblodistribution à la mettre en œuvre. L'audience publique sur les services de télécommunications filaires de gros débutera le 12 février 2024.

Budget 2023 du gouvernement du Canada

Le budget fédéral 2023 publié en mars 2023 comprend des mesures ciblant des frais précis (y compris les frais inattendus, cachés et supplémentaires) afin de continuer à veiller à ce que les entreprises fassent preuve de transparence au sujet des prix et de rendre la vie plus abordable au pays. Ces mesures pourraient notamment viser les frais d'itinérance facturés par les sociétés de télécommunication, parmi d'autres frais facturés dans d'autres secteurs.

Consultation d'ISDE Canada concernant les services sans fil au sein du réseau de métro de la TTC

Le 24 juillet 2023, ISDE Canada a lancé une *Consultation sur les conditions de licence concernant la prestation de services au sein du réseau de métro de la Commission de transport de Toronto (« TTC »)*. Le 11 septembre 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a annoncé de nouvelles conditions de licence du spectre en vertu desquelles les entreprises doivent i) fournir des services de qualité égale à tous les usagers du métro de la TTC au plus tard le 3 octobre 2023; ii) étendre la couverture existante afin de pouvoir offrir des services complets (voix, texte et données) dans l'ensemble du réseau de la TTC, selon les échéances précises demandées; et iii) fournir des services dans toutes les stations et tous les tunnels futurs au moment même où ils seront mis en service par la TTC. Le 2 octobre 2023, nous avons annoncé que nous avons mis en place une solution immédiate pour activer le service 5G fourni par toutes les principales entreprises de services sans fil canadiennes aux usagers du transport en commun dans les sections les plus achalandées du réseau de métro de la TTC. L'arbitrage a commencé le 12 octobre 2023 pour les parties incapables de se mettre d'accord sur les modalités commerciales d'une entente de réseau régissant l'accès au réseau de métro de la TTC.

Décision du CRTC sur l'arbitrage de l'offre finale entre Rogers et Québecor concernant les tarifs d'accès des ERMV

Dans la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2021-130 - Examen des services sans fil mobiles*, le CRTC exige que les grandes entreprises nationales, y compris Rogers, fournissent un service pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») aux entreprises régionales qui disposent de licences d'utilisation du spectre mobile. Aux termes de la politique, si les parties ne parviennent pas à convenir de taux commerciaux, l'une ou l'autre des parties peut soumettre le différend au CRTC pour un arbitrage sur l'offre finale. Étant donné que Rogers et Québecor n'ont pu convenir d'un accord, la question a été soumise au CRTC. Le 24 juillet 2023, dans sa Décision de télécom CRTC 2023-217, le CRTC a accepté l'offre de Québecor et a demandé aux parties de conclure un accord d'accès pour les ERMV conforme à cette offre. Le 23 août 2023, nous avons déposé auprès de la Cour d'appel fédérale une demande d'autorisation d'appel de la décision du CRTC.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2022 pour une analyse des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités et nos résultats financiers au 9 mars 2023, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion. Une mise à jour et un complément de ces risques et incertitudes sont présentés ci-après.

Transaction visant Shaw

Du fait de la transaction visant Shaw, nous sommes exposés à un certain nombre de risques additionnels, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Rogers. Certains de ces risques sont présentés dans notre rapport de gestion annuel de 2022. Une mise à jour de ces risques et des ajouts à ceux-ci sont présentés ci-dessous.

Nous pourrions être incapables de réaliser les synergies et les autres avantages attendus de la transaction visant Shaw
La réalisation des avantages devant découler de la transaction visant Shaw dépend de notre capacité à regrouper et à intégrer les entreprises, les activités et le personnel de Shaw de manière à favoriser les occasions de croissance, à réaliser les économies de coûts prévues et à dégager une croissance des produits sans nuire aux activités courantes de la société issue du regroupement. Même si nous parvenons à intégrer les activités de Shaw, il se peut que les avantages attendus de la transaction visant Shaw ne se concrétisent pas pleinement ou prennent plus de temps que prévu à se réaliser.

Le processus d'intégration pourrait entraîner la perte de membres du personnel clés, la résiliation ou la modification de relations ou de contrats significatifs existants, la perturbation des activités courantes, ou encore des incohérences dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques. Il pourrait y avoir d'éventuels passifs inconnus et charges inattendues associés à la transaction visant Shaw qui n'ont pas été découverts dans le cadre du contrôle préalable. La coordination de certains aspects des activités et du personnel de Rogers et de Shaw posera des défis complexes touchant l'exploitation, la technologie et le personnel. En plus des activités courantes de Rogers, la direction devra se concentrer sur l'intégration des activités de Shaw.

Vidéotron ltée

Le 3 avril 2023, Rogers et Vidéotron ont réglé le litige survenu le 29 octobre 2021, lorsque Vidéotron a déposé une poursuite contre Rogers auprès de la Cour supérieure du Québec relativement à l'entente conclue entre les parties en 2013 pour le développement et l'exploitation d'un réseau LTE commun dans la province de Québec. Dans sa poursuite, Vidéotron alléguait que Rogers n'avait pas respecté ses obligations contractuelles en développant son propre réseau sur le territoire visé et elle exigeait des dommages-intérêts de 850 millions de dollars. Rogers s'engage toujours à servir ses clients au moyen d'investissements continus dans le réseau commun.

Panne de réseau de juillet 2022

À la suite de la panne de réseau survenue le 8 juillet 2022, quatre demandes au total ont été déposées à la Cour supérieure du Québec pour obtenir l'autorisation d'intenter une action collective contre Rogers relativement à cette panne de réseau. L'une de ces demandes a été ultérieurement retirée et une autre a depuis été suspendue. Chacune des deux demandes restantes vise à intenter une action collective au nom de toutes les personnes au Québec qui, entre autres, ont subi une interruption de service sans fil ou filaire à la suite de la panne ou ont été autrement touchées par celle-ci. Chacune des demandes restantes réclame également divers dommages, y compris, entre autres, des dommages contractuels, des dommages pour perte de profits et des dommages punitifs. Le 22 juin 2023, une audience portant sur la distribution a eu lieu en lien avec les deux demandes restantes. Nous nous attendons à ce qu'une décision identifiant le représentant des demandeurs soit rendue plus tard cette année.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la probabilité de succès de ces demandes, ni de prédire l'ampleur de toute responsabilité que nous pourrions encourir en vertu des réclamations sous-jacentes à ces demandes ou de toute réclamation correspondante ou similaire qui pourrait être présentée contre nous à l'avenir. Par conséquent, nous n'avons pas comptabilisé de passif pour cette éventualité. Si elles aboutissent, l'une ou l'autre de ces réclamations pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers ou notre situation financière. Il est également possible que des plaintes similaires ou correspondantes soient déposées dans d'autres juridictions.

Technologie

Satellite

Les activités acquises de Shaw utilisent trois satellites (Anik F2, Anik F3 et Anik G1) appartenant à Télésat pour fournir des services par satellite aux clients. Télésat a dévoilé publiquement l'existence d'anomalies touchant deux des quatre propulseurs utilisés pour le maintien en position d'Anik F2. Les clients en région éloignée ont commencé à subir des interruptions de service périodiques et les estimations de capacité de survie globale ont été revues à la baisse.

Pour assurer la continuité du service, des solutions de rechange ont été mises en place par Télésat et Rogers. Pour atténuer encore plus le risque, nous avons accéléré notre plan de déploiement des boîtes numériques afin que les services touchés ne dépendent plus des satellites Anik F2 et Anik G1. Il se pourrait que ces solutions de rechange et stratégies d'atténuation des risques ne permettent pas d'atténuer complètement les anomalies présentes et futures ou les pannes des satellites.

Ces anomalies, et toute anomalie future ou toute panne de satellite, pourraient nuire à notre service à la clientèle et aux relations avec nos clients et avoir une incidence défavorable significative notre réputation, nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers.

Nous n'avons pas d'assurance qui couvre les satellites Anik F2, Anik F3 et Anik G1, dont une assurance en cas d'interruption des activités, qui couvrirait la perte d'utilisation d'un ou de plusieurs transpondeurs sur les satellites.

La connectivité Internet fournie en régions rurales par de nouveaux arrivants sur le marché tirant parti de la technologie de satellite en orbite basse, ou l'expansion de l'infrastructure à large bande ou sans fil par des fournisseurs bien établis, pourrait aussi entraîner une baisse du nombre d'abonnements parmi les clients des services par satellite.

Estimations et méthodes comptables significatives

Notre rapport de gestion annuel de 2022, ainsi que nos états financiers consolidés audités annuels de 2022 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2023

Nous avons adopté les modifications comptables décrites ci-après, qui étaient en vigueur pour nos états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces normes n'a pas eu une incidence significative sur nos résultats financiers.

- IFRS 17, *Contrats d'assurance*, norme appelée à remplacer l'IFRS 4 du même nom, qui vise à uniformiser la comptabilisation des contrats d'assurance.
- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers - Informations à fournir sur les méthodes comptables*, qui exigent que les entités fournissent des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que des informations importantes.
- Modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, qui précisent la définition des termes « méthode comptable » et « estimation comptable ».
- Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat - Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique*, qui restreint la portée de l'exemption relative à la comptabilisation de l'impôt différé.

Récentes prises de position en comptabilité n'ayant pas encore été adoptées

L'IASB a publié la nouvelle norme et les modifications de normes suivantes, qui entreront en vigueur au cours d'exercices à venir.

- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers - Passifs non courants assortis de clauses restrictives*, qui visent à préciser les critères de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (1^{er} janvier 2024).
- Modifications de l'IFRS 16, *Contrat de location - obligation locative découlant d'une cession-bail*, qui précisent les exigences relatives à l'évaluation ultérieure des opérations de cession-bail pour les vendeurs-preneurs (1^{er} janvier 2024).
- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers - Passifs non courants assortis de clauses restrictives*, qui modifient les modifications de l'IAS 1 ayant été apportées en 2020 et qui visent à préciser davantage les critères de classement, de présentation et d'informations à fournir se rapportant aux passifs non courants assortis de clauses restrictives (1^{er} janvier 2024).
- Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir - Accords de financement de fournisseurs*, qui ajoutent des obligations d'information exigeant des entités de fournir des informations qualitatives et quantitatives au sujet des accords de financement de fournisseurs (1^{er} janvier 2024).

Nous évaluons à l'heure actuelle les répercussions, le cas échéant, que les modifications de normes existantes auront sur nos états financiers consolidés, mais nous ne nous attendons pas actuellement à ce qu'elles soient significatives.

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu des transactions avec Dream Unlimited Corp. (« Dream »), société qui est contrôlée par notre administrateur Michael J. Cooper. Dream est une société immobilière qui loue des locaux dans des immeubles de bureaux et des immeubles résidentiels. Le total des montants versés à cette partie liée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 est négligeable.

Au cours du deuxième trimestre, Vancouver Professional Baseball LLP a cessé d'être une partie liée car John C. Kerr avait cessé de contrôler cette entité. Il n'y a eu aucune transaction avec cette partie liée au cours de la période de l'exercice durant laquelle elle était pour nous une partie liée.

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers liées à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

À la clôture de la transaction visant Shaw, nous avons conclu, conformément à la convention d'arrangement, une entente de services-conseils avec Brad Shaw aux termes de laquelle ce dernier recevra un montant de 20 millions de dollars pour une période de deux ans suivant la clôture en échange de certains services liés à la transition et à l'intégration de Shaw.

Ces transactions ont été inscrites aux montants convenus par les parties liées et approuvées par le comité d'audit et de risque. Les montants exigibles pour ces services n'étaient pas garantis et ne portaient pas intérêt, et leur paiement était généralement exigible en trésorerie dans le mois suivant la date de transaction.

Contrôles et procédures

Conformément aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels* et intermédiaires des émetteurs, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont limité l'étendue de leur conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'en exclure les contrôles, politiques et procédures de Shaw, dont nous avons fait l'acquisition le 3 avril 2023. Dans nos états financiers consolidés du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, l'apport des activités acquises de Shaw consiste en des produits consolidés d'environ 1,0 milliard de dollars et 2,1 milliards de dollars et une perte nette d'environ 15 millions de dollars et 120 millions de dollars, respectivement. Par ailleurs, au 30 septembre 2023, les actifs et passifs courants des activités acquises de Shaw représentaient respectivement environ 10 % et 20 % des actifs courants et des passifs courants consolidés, et les actifs et passifs non courants des activités acquises de Shaw représentaient respectivement environ 20 % et 15 % des actifs courants et des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de Shaw sera terminée à temps pour le deuxième trimestre de 2024.

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur ces contrôles.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières, notamment, touchant chacun de nos secteurs à présenter. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs à présenter, il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2022. Les activités acquises de Shaw sont essentiellement soumises aux mêmes fluctuations saisonnières. Par ailleurs, l'activité des abonnés aux services par satellite augmente légèrement au cours des deuxième et troisième trimestres, pendant lesquels un nombre croissant d'abonnés utilisent une résidence secondaire ou de vacances pour la saison.

Objectifs financiers

Le 26 juillet 2023, parallèlement à la publication de nos résultats du deuxième trimestre de 2023, nous avons mis à jour nos fourchettes prévisionnelles consolidées relativement à certaines mesures financières pour l'ensemble de l'exercice 2023, que nous avons initialement présentées le 2 février 2023 puis mises à jour le 31 mars 2023, afin de tenir compte de l'incidence de la transaction visant Shaw. Ce communiqué de presse est disponible sous le profil de Rogers sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR, à www.sec.gov.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2022 et le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs, dont certains sont des mesures financières complémentaires (voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières »), ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable;
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société a recours à des « mesures financières non conformes aux PCGR » et à d'autres « mesures financières déterminées » (selon la définition qu'en donne la loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable), qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Il ne s'agit pas de mesures ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>	<i>Comment nous la calculons</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Résultat net ajusté	<ul style="list-style-type: none"> • Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	(Perte nette) bénéfice net Plus (moins) l'élément suivant Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte liée à l'obligation d'achat liée à une participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme, perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation des immobilisations en lien avec la transaction visant Shaw et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives	(Perte nette) bénéfice net
BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma	<ul style="list-style-type: none"> • Pour illustrer les résultats de l'entité issue du regroupement de Rogers et de Shaw comme si la clôture de la transaction visant Shaw avait eu lieu au début de la période des 12 derniers mois. 	BAIIA ajusté des 12 derniers mois Plus (moins) l'élément suivant BAIA ajusté des activités acquises de Shaw, d'octobre 2022 à mars 2023.	BAIIA ajusté des 12 derniers mois

Ratios non conformes aux PCGR		
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>	<i>Comment nous la calculons</i>
Résultat par action de base ajusté Résultat par action dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	Résultat net ajusté Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant dilution Résultat net ajusté incluant l'effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution
Ratio d'endettement pro forma	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre capacité à rembourser nos emprunts, compte tenu des résultats de l'entité issue du regroupement de Rogers et de Shaw, comme si la clôture de la transaction visant Shaw avait eu lieu au début de la période des 12 derniers mois. 	Dettes nettes ajustées Divisées par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma

Mesures du total de l'ensemble des secteurs	
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA ajusté	Résultat net

Mesures de la gestion du capital	
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie dégagé qui est disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents.
Dettes nettes ajustées	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre dette et nos soldes de trésorerie tout en tenant compte de l'incidence économique des dérivés liés à la dette sur notre dette libellée en dollars américains.
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre capacité à rembourser nos emprunts.
Liquidités disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour aider à déterminer si nous sommes en mesure d'honorer tous nos engagements, d'exécuter notre plan d'affaires et d'atténuer le risque de ralentissement économique.

Mesures financières complémentaires	
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous la calculons</i>
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits
Produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile de Sans-fil	Produits tirés des services de Sans-fil Divisés par l'élément suivant Nombre total moyen d'abonnés des services de téléphonie mobile de Sans-fil pour la période visée
Produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable	Produits tirés des services de Cable Divisés par l'élément suivant Nombre total moyen de relations clients pour la période visée
Intensité du capital	Dépenses d'investissement Divisées par l'élément suivant Produits

Rapprochement du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Période de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	521	1 172
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	111	133	323	421
Charges financières	600	331	1 479	946
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 160	644	2 949	1 928
BAIIA	1 772	1 479	5 272	4 467
Ajouter (déduire) :				
Autres charges (produits)	426	19	381	(5)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	85	599	252
BAIIA ajusté	2 411	1 583	6 252	4 714

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Période de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	521	1 172
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	85	599	252
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation des immobilisations en lien avec la transaction visant Shaw	263	–	515	–
Perte liée à l'obligation d'achat liée à une participation ne donnant pas le contrôle ¹	422	–	422	–
Incidence fiscale de l'élément susmentionné	(120)	(20)	(281)	(63)
Résultat net ajusté	679	436	1 776	1 361

¹ Se reporter à la rubrique « Revue de la performance consolidée » pour en savoir plus sur la nature de cet ajustement.

Rapprochement du BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2023
BAIIA ajusté des 12 derniers mois	7 931
Ajouter (déduire) :	
BAIIA ajusté des activités acquises de Shaw d'octobre 2022 à mars 2023	1 029
BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma	8 960

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en million de dollars)	Trimestres clos les		Période de neuf mois closes les	
	2023	2022	2023	2022
		30 septembre		30 septembre
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 754	1 216	3 842	3 348
Ajouter (déduire):				
Dépenses d'investissement	(1 017)	(872)	(2 988)	(2 299)
Intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif	(524)	(287)	(1 273)	(847)
Intérêts payés, montant net	512	326	1 324	767
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres	213	85	599	252
Amortissement des droits de diffusion	(14)	(10)	(58)	(49)
Variation de la valeur nette des actifs et passifs	(185)	(154)	258	(49)
Autres ajustements ¹	6	(25)	(113)	15
Flux de trésorerie disponibles	745	279	1 591	1 138

¹ Correspondent aux cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges, aux flux de trésorerie liés aux autres activités opérationnelles et aux autres produits de placement figurant dans nos états financiers.

Autres renseignements

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente un résumé de nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2023			2022				2021
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits								
Sans-fil	2 584	2 424	2 346	2 578	2 267	2 212	2 140	2 415
Cable	1 993	2 013	1 017	1 019	975	1 041	1 036	1 023
Media	586	686	505	606	530	659	482	516
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(71)	(77)	(33)	(37)	(29)	(44)	(39)	(35)
Total des produits	5 092	5 046	3 835	4 166	3 743	3 868	3 619	3 919
Total des produits tirés des services ¹	4 527	4 534	3 314	3 436	3 230	3 443	3 196	3 232
BAlIA ajusté								
Sans-fil	1 294	1 222	1 179	1 173	1 093	1 118	1 085	1 086
Cable	1 080	1 026	557	522	465	520	551	518
Media	107	4	(38)	57	76	2	(66)	(26)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(70)	(62)	(47)	(73)	(51)	(48)	(31)	(56)
BAlIA ajusté	2 411	2 190	1 651	1 679	1 583	1 592	1 539	1 522
Déduire (ajouter) :								
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 160	1 158	631	648	644	638	646	658
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	331	55	58	85	71	96	101
Charges financières	600	583	296	287	331	357	258	218
Autres charges (produits)	426	(18)	(27)	(10)	19	(18)	(6)	(12)
Bénéfice net avant la charge d'impôt sur le résultat	12	136	696	696	504	544	545	557
Charge d'impôt sur le résultat	111	27	185	188	133	135	153	152
(Perte nette) bénéfice net	(99)	109	511	508	371	409	392	405
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,19) \$	0,21 \$	1,01 \$	1,01 \$	0,73 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,80 \$
Dilué	(0,20) \$	0,20 \$	1,00 \$	1,00 \$	0,71 \$	0,76 \$	0,77 \$	0,80 \$
(Perte nette) bénéfice net	(99)	109	511	508	371	409	392	405
Ajouter (déduire) :								
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	213	331	55	58	85	71	96	101
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation des immobilisations en lien avec la transaction visant Shaw	263	252	–	–	–	–	–	–
Perte liée à l'obligation d'achat liée à une participation ne donnant pas le contrôle	422	–	–	–	–	–	–	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(120)	(148)	(13)	(12)	(20)	(17)	(26)	(20)
Résultat net ajusté	679	544	553	554	436	463	462	486
Résultat par action ajusté								
De base	1,28 \$	1,03 \$	1,10 \$	1,10 \$	0,86 \$	0,92 \$	0,91 \$	0,96 \$
Dilué	1,27 \$	1,02 \$	1,09 \$	1,09 \$	0,84 \$	0,86 \$	0,91 \$	0,96 \$
Dépenses d'investissement	1 017	1 079	892	776	872	778	649	846
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 754	1 635	453	1 145	1 216	1 319	813	1 147
Flux de trésorerie disponibles	745	476	370	635	279	344	515	468

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sommaire des résultats financiers du garant de la dette à long terme

Nos titres d'emprunt publics en circulation, les montants prélevés sur nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit et nos dérivés sont des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCCI, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales informations financières de consolidation non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCCI, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 septembre (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	–	4 269	3 226	906	559	(83)	(42)	5 092	3 743
(Perte nette) bénéfice net	(99)	371	312	325	178	179	(490)	(504)	(99)	371

Période de neuf mois closes les 30 septembre (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	–	11 750	9 621	2 438	1 752	(215)	(143)	13 973	11 230
Bénéfice net (perte nette)	521	1 172	890	1 150	240	264	(1 130)	(1 414)	521	1 172

À la clôture de la période (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022
Données tirées de l'état de la situation financière										
Actifs courants	43 331	47 197	40 312	33 845	10 757	9 991	(85 594)	(71 750)	8 806	19 283
Actifs non courants	64 313	34 499	57 899	30 135	7 368	3 853	(66 608)	(32 115)	62 972	36 372
Passifs courants	42 735	36 902	65 754	37 051	8 875	8 972	(107 552)	(73 376)	9 812	9 549
Passifs non courants	46 955	31 890	15 323	5 302	891	188	(12 170)	(1 366)	50 999	36 014

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCCI n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue;
- le ratio d'endettement de la Société;
- les avantages attendus de la transaction visant Shaw, notamment les synergies issues du regroupement, opérationnelles, d'échelle et autres, et le moment de leur réalisation;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur diverses estimations, attentes et hypothèses et d'autres facteurs, notamment les suivants :

- la conjoncture générale de l'économie et du secteur, y compris les effets de l'inflation;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie et des réseaux;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, opérations de monétisation, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information ou des communications;
- les arrêts de travail et les annulations liés aux événements sportifs et les conflits de travail;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises sanitaires, des catastrophes naturelles, les effets des changements climatiques, et des cyberattaques;
- si nous mettions certains actifs en vente, nous pourrions ne pas être en mesure de tirer le produit attendu de la vente de ces actifs et la vente pourrait ne pas avoir lieu dans les délais prévus ou ne pas avoir lieu du tout;
- les risques liés à la transaction visant Shaw ou à la transaction visant Freedom, y compris ce qui suit :
 - nous pourrions ne pas arriver à réaliser les synergies de coûts, les gains d'efficacité opérationnelle et les autres avantages attendus de la transaction visant Shaw, ou à les réaliser dans les délais prévus;
 - l'intégration des entreprises et des activités de Rogers et de Shaw pourrait être plus difficile, plus longue ou plus coûteuse que prévu;
 - les charges opérationnelles, la perte de clients et les perturbations des activités (y compris, sans s'y limiter, la difficulté de maintenir de bonnes relations avec les employés, la clientèle ou les fournisseurs) pourraient être plus importantes que prévu;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable;
- les autres risques énoncés dans les rubriques « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société » de notre rapport de gestion annuel de 2022 et « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » du présent rapport de gestion.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, ainsi que de sa performance et de sa situation financière, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Questions environnementales, sociales et de gouvernance » de notre rapport de gestion annuel de 2022, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedarplus.ca et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedarplus.ca, sec.gov, notre site Web ou tout autre site Web mentionné dans le présent document, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

###